



autorité de régulation
des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES EN FRANCE

2^E TRIMESTRE 2025

OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

9 octobre 2025

A large, abstract graphic in the bottom right corner consisting of numerous overlapping, light grey lines that form a complex, organic shape resembling a stylized flower or a cluster of fibers.

ISSN n°2258-3106

Synthèse

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail diminue depuis le début de l'année 2025.

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail, 9,3 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2025, diminue depuis le début de l'année 2025, de respectivement - 0,6 % et - 1,2 % en un an aux premier et deuxième trimestres 2025, après quatre ans et demi de croissance continue.

Ce repli s'explique en partie par **le recul du revenu des services mobiles, amorcé début 2025**, et lié notamment aux baisses de prix intervenues en 2024¹. **Ce recul s'accélère au deuxième trimestre 2025 (- 3 % en un an contre - 2 % au premier trimestre 2025), après trois trimestres de stabilité et trois années de croissance.** En revanche, le revenu issu de la vente de terminaux mobiles par les opérateurs repart à la hausse après deux trimestres de recul (+ 4 % environ en un an au deuxième trimestre 2025). Au total, le revenu des services et terminaux mobiles atteint 4,4 milliards d'euros HT, en baisse de 2,1 % en un an, contre une stabilité un an auparavant.

En outre, le ralentissement de la croissance du revenu issu des ventes de services fixes internet à haut et très haut débit se poursuit pour le deuxième trimestre consécutif : + 2,1 % en un an au deuxième trimestre 2025, contre + 6,8 % un an auparavant. La croissance retrouve ainsi un niveau comparable à celui observé avant la mise en œuvre de hausses tarifaires par les opérateurs à la fin de 2022 et durant l'année 2023². Parallèlement, la facture mensuelle moyenne par abonnement internet progresse de 0,5 euro HT en un an ce trimestre, contre + 2,1 euros HT un an auparavant, pour atteindre 37 euros HT par mois et par abonnement. Le revenu issu de l'ensemble des services fixes (accès à haut et très haut débit et bas débit), 4,4 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2025, est stable au deuxième trimestre 2025 après deux ans et demi de croissance continue.

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	4 392	4 402	4 433	4 412	4 392
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 778	3 800	3 770	3 686	3 655
Services à valeur ajoutée	160	160	161	161	151
Total services de communications électroniques	8 331	8 363	8 364	8 260	8 197
Revenus annexes	1 031	1 186	1 412	1 124	1 056
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	749	896	1 123	840	777
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	9 362	9 549	9 776	9 384	9 253

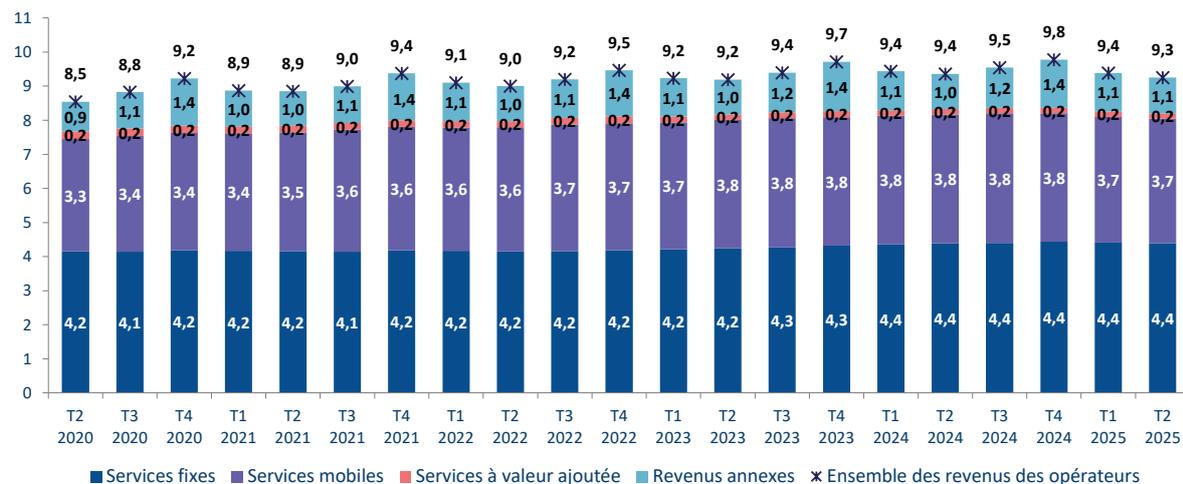
Evolution annuelle des revenus des opérateurs (en %)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	3,6%	3,3%	2,7%	1,2%	0,0%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	0,3%	0,1%	-0,1%	-2,3%	-3,3%
Services à valeur ajoutée	-1,4%	-6,6%	-6,5%	-2,4%	-5,8%
Total services de communications électroniques	2,0%	1,6%	1,2%	-0,4%	-1,6%
Revenus annexes	0,7%	1,7%	-2,5%	-1,7%	2,4%
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	-1,0%	-0,3%	-3,5%	-2,6%	3,7%
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	1,8%	1,6%	0,7%	-0,6%	-1,2%

¹ Source : [observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles](#).

² D'après l'observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles, les prix des services internet à haut et très haut débit en métropole sur le marché résidentiel ont progressé de 2,8 % entre octobre 2022 et octobre 2023.

Revenu des opérateurs sur le marché de détail

milliards d'euros HT

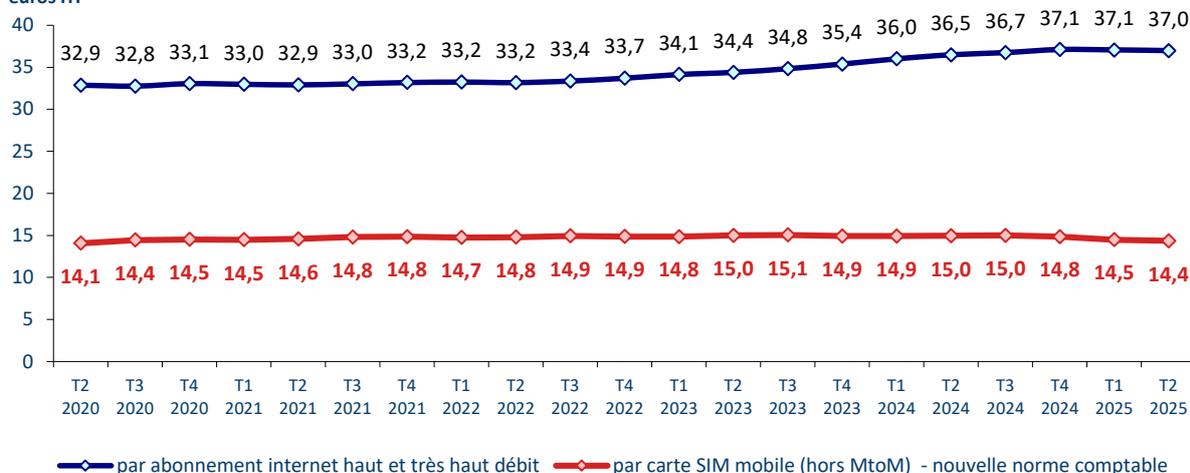


Taux de croissance annuel du revenu des opérateurs sur le marché de détail



Facture moyenne mensuelle voix et données (hors services à valeur ajoutée)

euros HT



Fin juin 2025, près de huit abonnements internet sur dix sont en fibre optique.

Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit atteint 32,7 millions fin juin 2025. **La croissance du nombre d'abonnements s'établit à + 0,9 % en un an au deuxième trimestre 2025**, ce qui représente une augmentation de 300 000 abonnements.

La croissance du nombre d'abonnements en fibre optique reste élevée, mais son rythme ralentit progressivement : + 2,8 millions d'abonnements en un an, contre + 3,1 millions un an auparavant. Fin juin 2025, **25,7 millions d'abonnements internet sont en fibre optique**. Ces abonnements représentent 79 % du nombre total d'abonnements internet (+ 8 points en un an) et 92 % du nombre total d'abonnements internet à très haut débit (+ 2 points en un an). D'autres technologies permettent l'accès au très haut débit, comme par exemple, les réseaux mobiles de quatrième et cinquième générations destinés à un usage fixe. **Le nombre de cartes SIM 4G/5G à usage fixe augmente à nouveau pour le quatrième trimestre consécutif**, avec 110 000 abonnements supplémentaires en un an, **atteignant ainsi 560 000 fin juin 2025**. Parallèlement, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseau cuivre DSL ne cesse de se réduire (- 2,4 millions en un an ce trimestre). Il s'élève à 5,1 millions à la fin du deuxième trimestre 2025, et représente 16 % du nombre total d'abonnements internet.

Plus de 28 millions de cartes SIM ont été actives sur les réseaux 5G fin juin 2025.

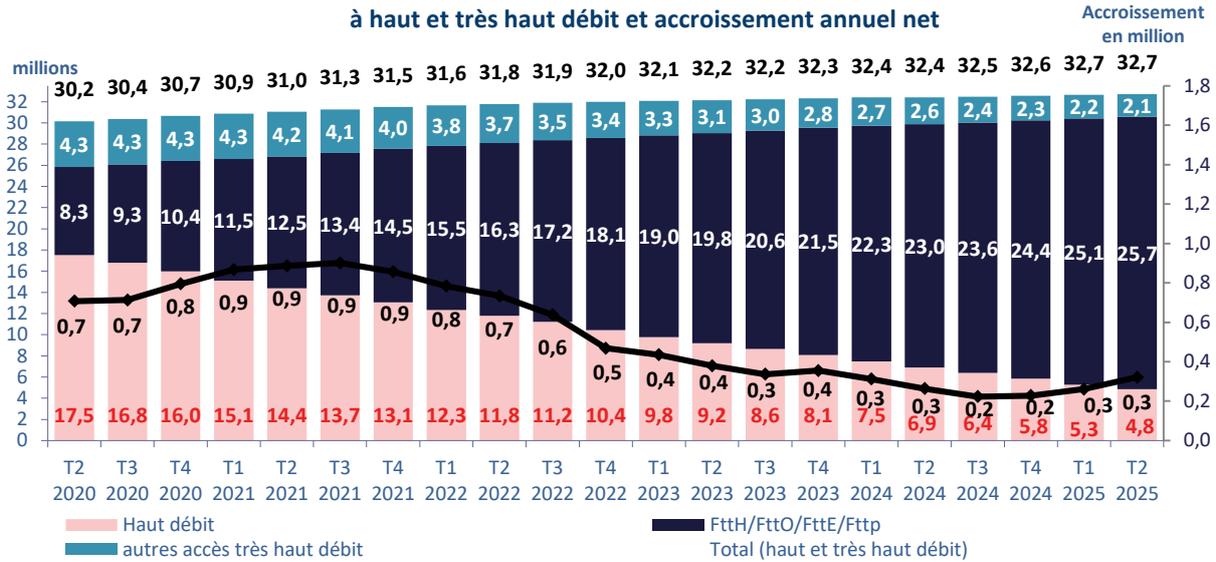
Avec un taux d'équipement massif en téléphones mobiles (98 % des 12 ans et plus³ en France), le rythme de croissance du nombre de forfaits mobiles ralentit. **La croissance du nombre de forfaits mobiles s'élève à + 685 000 en un an au deuxième trimestre 2025**, contre + 960 000 un an auparavant et + 1,6 million fin juin 2023. **Fin juin 2025, 84 millions de cartes SIM sont en service en France, dont 77,2 millions sont des forfaits**.

L'usage des réseaux 5G par les clients des opérateurs mobiles continue de progresser grâce au déploiement de plus en plus étendu de la 5G sur le territoire et à la diffusion des terminaux mobiles compatibles. **Au deuxième trimestre 2025, 10 millions de cartes SIM supplémentaires sont actives sur ces réseaux, soit une hausse de 56 % en un an**. Ainsi, **plus d'un tiers des cartes SIM utilisent désormais ces réseaux, en hausse de 12 points en un an**. Parallèlement, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G continue de croître (+ 4 % en un an ce trimestre), mais à un rythme moins soutenu que sur la période 2018-2021 (entre + 10 % et + 13 % par an), en raison d'un taux d'adoption déjà très élevé de ces réseaux : **90 % des cartes SIM sont désormais actives sur les réseaux 4G**, soit une augmentation de 2 points en un an.

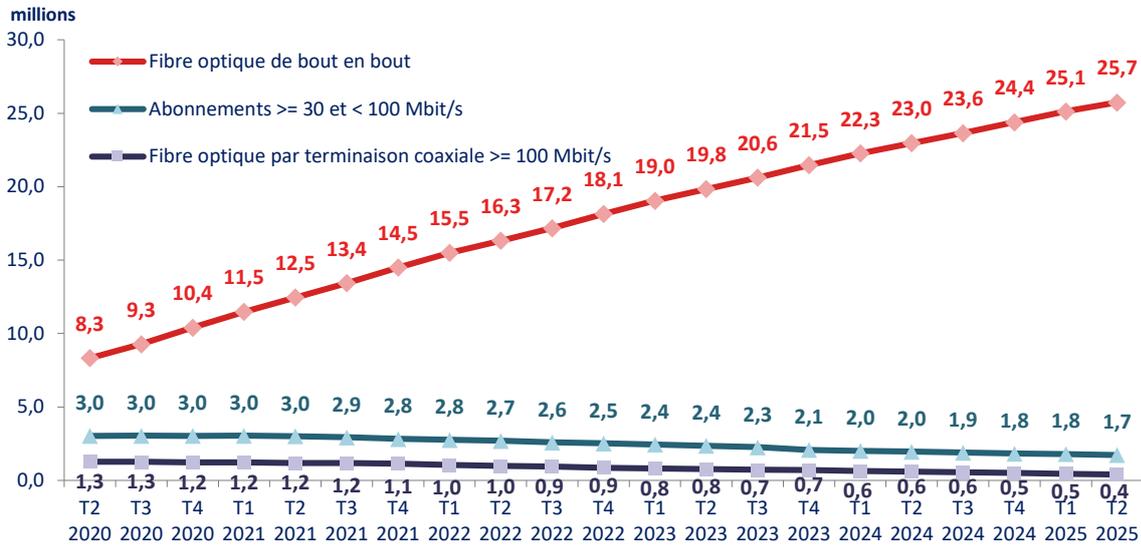
Equipements fixes et mobiles (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025
Abonnements internet à haut et très haut débit	32,4	32,5	32,6	32,7	32,7
dont fibre optique de bout en bout	23,0	23,6	24,4	25,1	25,7
dont DSL	7,5	6,9	6,3	5,6	5,1
Nombre total de cartes SIM (hors MtoM)	83,4	83,8	83,8	83,9	84,0
dont abonnements et forfaits mobiles	76,5	76,9	77,1	77,1	77,2
dont cartes prépayées mobiles	6,9	7,0	6,8	6,8	6,8
Parc actif 4G	73,4	74,3	74,9	75,2	75,9
Parc actif 5G	18,3	22,4	24,6	26,6	28,4

³ Source : Baromètre du numérique, mars 2025. [Baromètre du numérique - édition 2025 - Le RAPPORT](#)

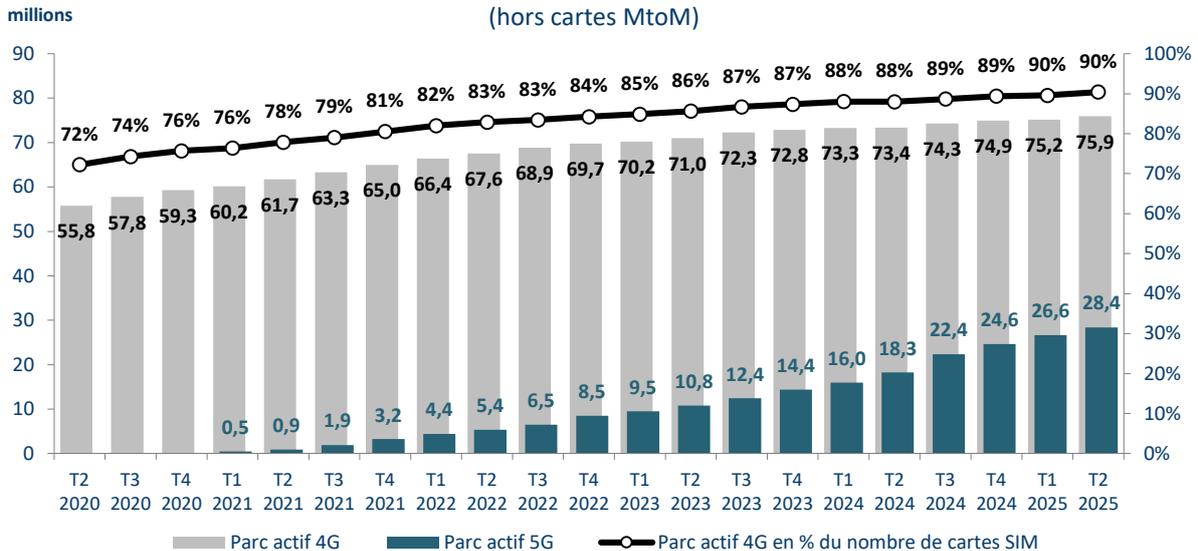
Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit et accroissement annuel net



Evolution du nombre d'abonnements internet selon la technologie très haut débit



Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G et 5G (hors cartes MtoM)



La croissance de la consommation de données sur les réseaux mobiles reste soutenue.

Les clients des opérateurs mobiles ont consommé 4,2 exaoctets au cours du deuxième trimestre 2025. La croissance est stable autour de + 12 % depuis plus d'un an. **Un client a utilisé en moyenne 17,8 Go par mois de données au cours du deuxième trimestre 2025**, soit une hausse de 1 Go à 2 Go par an et par abonné chaque trimestre depuis plus de deux ans, et **plus du double en cinq ans**. Depuis l'étranger, le trafic de données mobiles consommées par les clients des opérateurs mobiles français progresse également (environ 0,11 exaoctets, + 16 % en un an ce trimestre).

En revanche, le nombre de SMS envoyés décline depuis huit ans, alors que l'utilisation des applications de messageries instantanées continue de progresser. En effet, selon le baromètre du numérique⁴, 85 % de la population des 12 ans et plus a utilisé des applications de messageries instantanées pour envoyer des messages en 2024 (+ 5 points en un an). Ainsi, au deuxième trimestre 2025, un client envoie en moyenne 72 SMS par mois (- 22 SMS en un an), contre 250 SMS par mois à son niveau le plus haut en 2016.

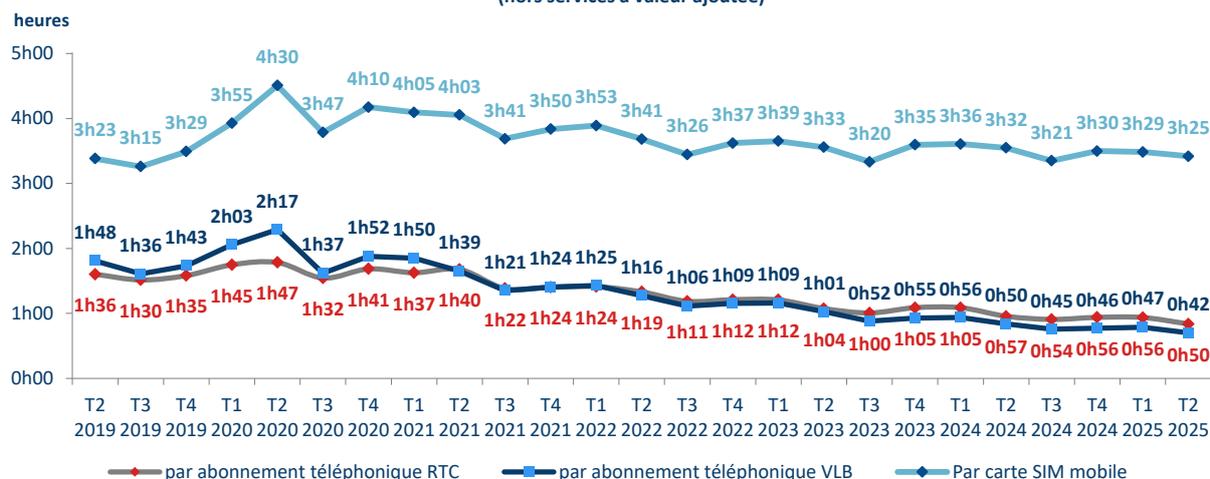
S'agissant de l'usage vocal, les utilisateurs des réseaux mobiles ont consommé **49,2 milliards de minutes au deuxième trimestre 2025, dont 8 % en Wi-Fi**. En moyenne, **la consommation mensuelle vocale des abonnés mobiles reste élevée**, au contraire du trafic moyen par ligne fixe. Au deuxième trimestre 2025, **l'usage vocal par ligne mobile s'élève en moyenne à 3h25 par mois** (- 7 minutes en un an), contre **43 minutes par mois** par ligne fixe (- 8 minutes en un an et - 1h06 en cinq ans).

Les usages sur le marché de détail	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025
Volume de minutes sortantes consommées (en millions de minutes)	56 231	53 016	55 407	55 339	53 877
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	5 668	5 117	5 204	5 285	4 673
dont téléphonie mobile	50 564	47 900	50 204	50 054	49 205
Volume de minutes mobiles en roaming out (en millions de minutes)	1 140	1 383	1 009	924	1 024
Volume de données consommées sur réseaux mobiles (en exaoctets)	3,7	3,9	3,9	4,0	4,2
Volume de données consommées en roaming out (en exaoctets)	0,091	0,145	0,087	0,083	0,105
Nombre de SMS émis (en millions)	22 499	22 130	20 871	18 645	17 223
Nombre de SMS en roaming out (en millions)	344	494	266	218	256

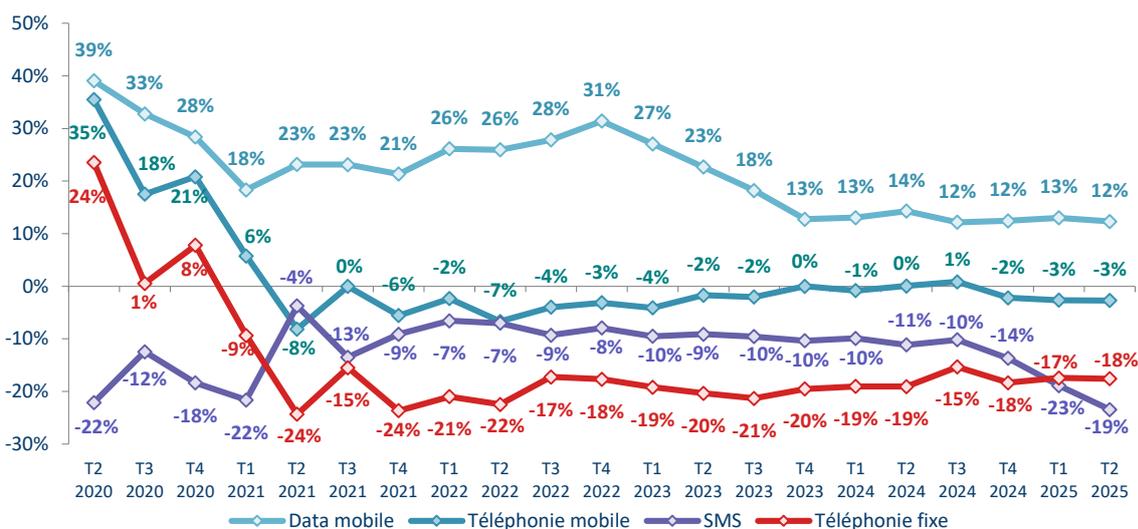
Evolution annuelle des usages sur le marché de détail (en %)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025
Volume de minutes sortantes consommées	-2,3%	-1,0%	-4,0%	-4,3%	-4,2%
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	-19,1%	-15,3%	-18,3%	-17,4%	-17,6%
dont téléphonie mobile	0,1%	0,9%	-2,2%	-2,6%	-2,7%
Volume de minutes mobiles en roaming out	-3,6%	-7,1%	-8,8%	-10,8%	-10,2%
Volume de données consommées sur réseaux mobiles	14,3%	12,2%	12,5%	13,0%	12,3%
Volume de données consommées en roaming out	23,4%	17,6%	19,4%	18,3%	15,8%
Nombre de SMS émis	-11,2%	-10,2%	-13,7%	-18,9%	-23,4%
Nombre de SMS en roaming out	-8,8%	-12,7%	-15,9%	-23,4%	-25,5%

⁴ Source : Baromètre du numérique, mars 2025. [Baromètre du numérique - édition 2025 - Le RAPPORT](#)

Consommation vocale moyenne mensuelle depuis les réseaux fixes et mobiles (hors services à valeur ajoutée)



Taux d'accroissement annuels (téléphonie mobile, fixe, SMS, data mobile)



Notes :

- D'éventuelles révisions des données d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis ;
- Tous les revenus s'entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre T comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire ;
- L'historique des données est téléchargeable sur le site data.gouv.fr

Sommaire

Synthèse	2
1 Les services de détail sur réseaux fixes	10
1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit	10
1.1.1 L'abonnement internet à haut débit et à très haut débit	10
1.1.2 L'abonnement audiovisuel dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision	14
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes	16
1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)	16
1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)	18
1.2.3 La conservation des numéros de téléphonie fixe	22
1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles	23
2 Les services de détail sur réseaux mobiles	26
2.1 Les services mobiles classiques	26
2.1.1 Le nombre de cartes SIM	26
2.1.2 Les cartes internet exclusives	26
2.1.3 La convergence fixe – mobile	27
2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G	28
2.1.5 La conservation des numéros mobiles	30
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)	31
2.1.7 Le volume de données consommées	33
2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile	35
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)	37
2.1.10 Le roaming out	41
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM	41
3 Les services spéciaux	43
4 Les autres revenus des opérateurs	45
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels	45
4.2 Les terminaux et équipements	46
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion	47
5.1 L'ensemble du marché	47
5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	49
5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles	51
5.4 Le trafic en roaming in des opérateurs mobiles	52
6 Annexe : précisions et définitions	54
6.1 Services fixes	54
6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande	54
6.1.2 Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »	55

6.1.3	Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit	55
6.1.4	Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes	56
6.1.5	Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »	57
6.2	Services mobiles	57
6.2.1	Définitions relatives aux cartes SIM	57
6.2.2	Revenu des services mobiles	57
6.2.3	Définitions des factures moyennes mobiles	60
6.2.4	L'itinérance internationale	60
6.3	Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile	61
6.4	Services à valeur ajoutée.....	61
6.5	L'interconnexion fixe et mobile.....	63
6.5.1	Interconnexion fixe.....	63
6.5.2	Interconnexion mobile	63

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit

1.1.1 L'abonnement internet à haut débit et à très haut débit

Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit atteint 32,7 millions au 30 juin 2025. La croissance annuelle du nombre d'abonnements internet qui ralentissait depuis plus de deux ans, se stabilise, avec une hausse de 300 000 abonnements en un an au deuxième trimestre 2025.

Le nombre d'abonnements internet en fibre optique continue de croître à un rythme soutenu, mais qui décélère depuis 2021 : + 2,8 millions d'abonnements internet FttH en un an au deuxième trimestre 2025 après + 3,1 millions en un an au deuxième trimestre 2024 et + 4,2 millions en un an, à son niveau le plus haut, au troisième trimestre 2021. Fin juin 2025, la France compte 25,7 millions d'abonnements en fibre optique, représentant ainsi 79 % du nombre total d'abonnements internet (+ 8 points en un an) et 92 % du nombre total d'abonnements internet à très haut débit (+ 2 points en un an).

Parallèlement, le nombre de locaux couverts en FttH continue d'augmenter, mais le rythme de croissance se réduit également progressivement : + 2,3 millions de locaux rendus raccordables au FttH en un an fin juin 2025 contre + 6 millions en un an au premier trimestre 2021. Sur les 44,6 millions de locaux en France, 41,6 millions sont désormais couverts en FttH.

Les autres technologies à très haut débit (VDSL2, fibre optique avec terminaison coaxiale, THD radio, satellite, box 4G/5G à usage fixe) représentent 2,1 millions d'abonnements fin juin 2025. Le recul du nombre de ces abonnements se poursuit, avec une baisse de 415 000 abonnements par rapport à fin juin 2024, soit un recul près de quatre fois plus élevé que quatre ans auparavant.

Parmi ces technologies à très haut débit, les cartes SIM 4G/5G à usage fixe sont à nouveau en hausse depuis un an. Le nombre de ces cartes atteint 560 000 à la fin du mois juin 2025, ce qui représente 110 000 abonnements supplémentaires par rapport à fin juin 2024. La consommation moyenne de données des utilisateurs de box 4G/5G à usage fixe atteint 220 gigaoctets par mois (+ 12 % en un an), pour un trafic total de 368 000 téraoctets.

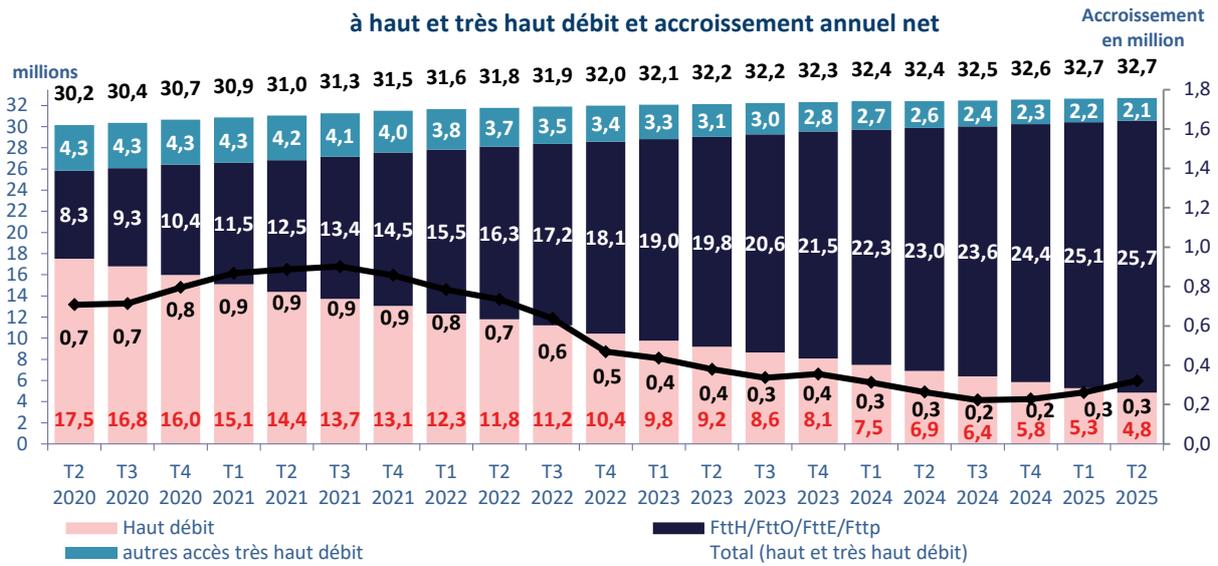
Au total, la France compte 27,9 millions d'abonnements à très haut débit au 30 juin 2025, ce qui représente plus de huit abonnements internet sur dix (85 % exactement). L'adoption massive du très haut débit s'accompagne d'un fort recul du nombre d'abonnements à haut débit chaque année depuis 2015, à un rythme compris entre - 2,5 et - 3 millions par an depuis la fin de l'année 2020. Toutefois, le rythme de baisse ralentit légèrement depuis la fin de l'année 2023 : - 2,1 millions en un an au deuxième trimestre 2025 contre - 2,3 millions un an auparavant.

Abonnements à internet haut débit et très haut débit (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Accès à haut débit	6,894	6,377	5,840	5,286	4,843	-29,8%
dont abonnements xDSL	6,248	5,734	5,199	4,647	4,206	-32,7%
dont autres abonnements haut débit	0,646	0,644	0,640	0,638	0,636	-1,6%
Accès à très haut débit	25,524	26,088	26,719	27,372	27,875	9,2%
Abonnements >= 100 Mbit/s	23,570	24,198	24,892	25,578	26,142	10,9%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	22,971	23,647	24,390	25,125	25,740	12,1%
dont avec terminaison en câble coaxial	0,599	0,551	0,502	0,453	0,402	-32,8%
Abonnements ≥ 30 et <100 Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G/5G fixe, THD radio, satellite)	1,954	1,890	1,827	1,794	1,733	-11,3%
dont depuis les box 4G/5G fixes	0,448	0,480	0,505	0,532	0,559	24,7%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	32,418	32,466	32,558	32,658	32,718	0,9%
Consommation de données des box 4G/5G à usage fixe						
	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Volume total de données (en To)	266 705	297 500	342 511	371 458	367 868	37,9%
Consommation mensuelle moyenne par accès (en Go)	196	209	226	233	220	11,9%

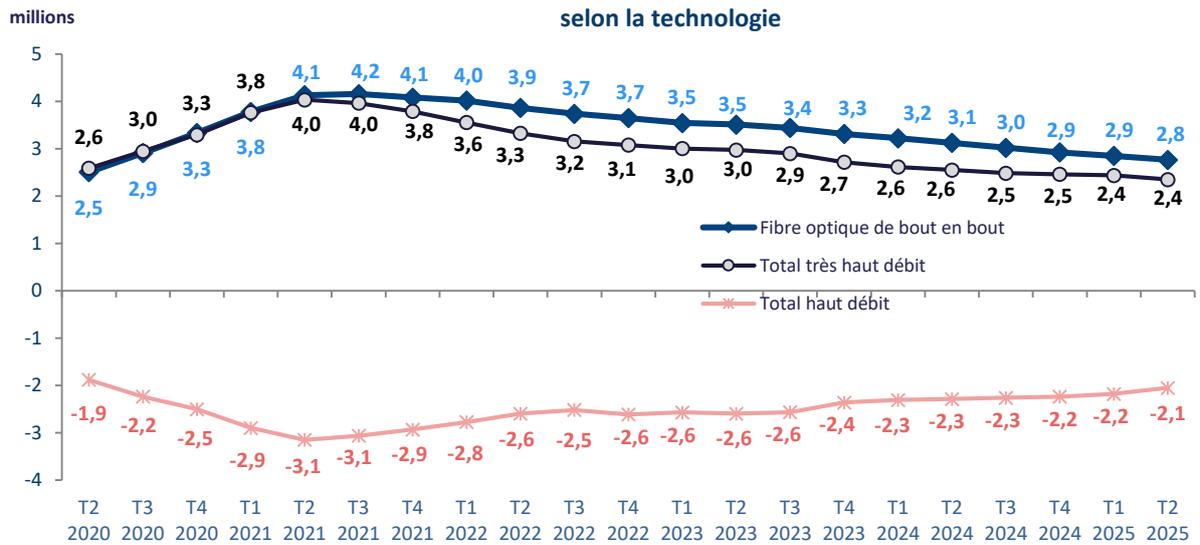
Notes :

- Sont comptabilisés comme des abonnements à très haut débit les abonnements internet dont le débit théorique crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s. Ces débits maximums théoriques peuvent différer des débits dont bénéficient réellement les consommateurs. Pour plus de précisions, se reporter à l'[annexe](#).
- Les réseaux mobiles 4G et 5G dédiés à un usage fixe (box 4G/5G fixes ou cartes SIM 4G/5G) sont généralement réservés aux particuliers ou aux entreprises disposant d'un faible débit ADSL, mais d'une bonne couverture mobile.
- Les abonnements à très haut débit radio (dits « THD radio ») sont inclus dans la rubrique « nombre d'accès à très haut débit – abonnements >= 30 et < 100 Mbit/s ». Le nombre de ces abonnements représente quelques milliers de lignes.

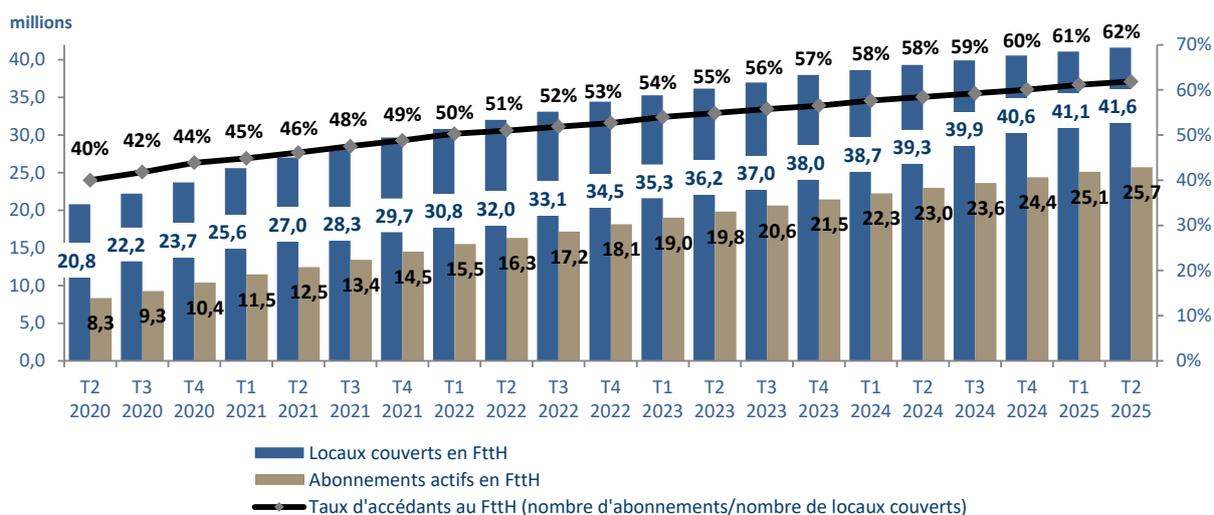
Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit et accroissement annuel net



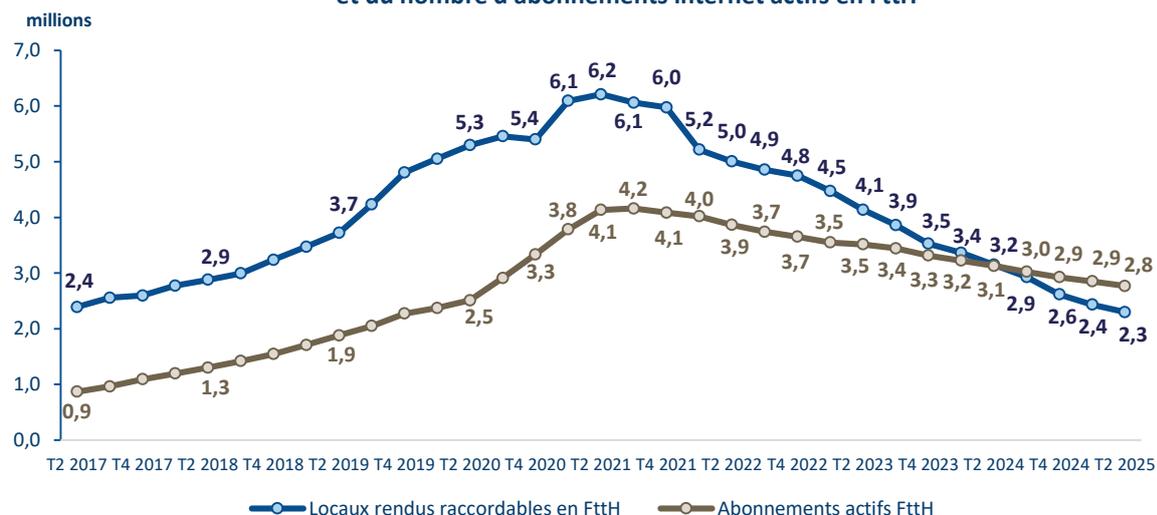
Accroissement annuel du nombre d'abonnements internet selon la technologie



Nombre de locaux couverts et d'abonnements actifs en FttH



Evolution annuelle du nombre de locaux couverts en FttH et du nombre d'abonnements internet actifs en FttH



1.1.2 L'abonnement audiovisuel dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

Au 30 juin 2025, parmi les 32,7 millions d'abonnés internet à haut et très haut débit, 25,2 millions incluent le service audiovisuel, soit une proportion de 77 %. Cette proportion, qui augmentait d'environ un point par an chaque trimestre depuis le milieu de l'année 2020, à l'exception de l'année 2021 (+ 2 points environ), progresse plus modérément depuis le début de l'année 2025 : + 0,6 point en un an au deuxième trimestre 2025.

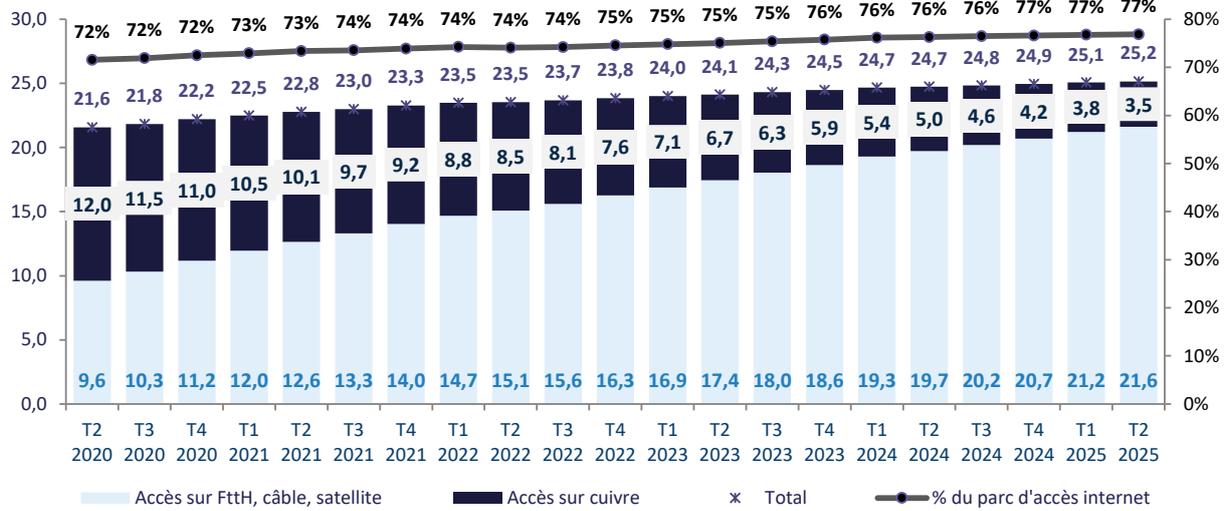
La croissance du nombre d'abonnements au service audiovisuel, légèrement supérieure à celle du nombre d'abonnements internet, ralentit progressivement depuis quatre ans : + 420 000 en un an au deuxième trimestre 2025 contre + 600 000 en un an au deuxième trimestre 2024. La croissance du nombre d'abonnements au service audiovisuel est, depuis le début de l'année 2018, entièrement portée par la fibre optique. Parallèlement, le nombre d'abonnements au service audiovisuel DSL diminue de 1,5 million en un an au deuxième trimestre 2025.

Le ralentissement de la croissance observé depuis quatre ans provient également du recul du nombre d'abonnements audiovisuels sur réseau câblé, et jusqu'au troisième trimestre 2023, de l'arrêt progressif du service de télévision par satellite d'un opérateur.

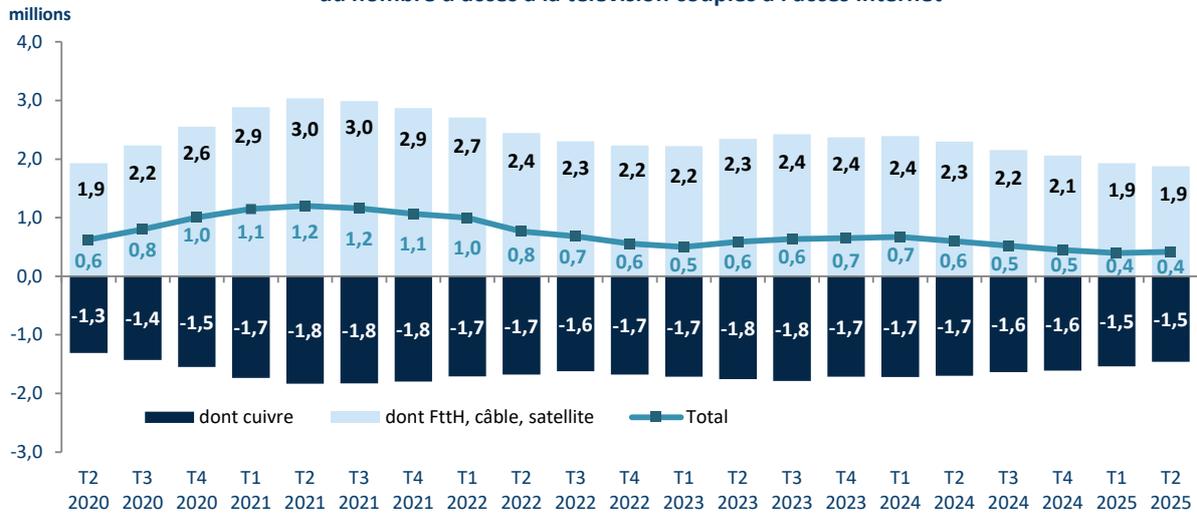
Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	24,734	24,833	24,946	25,068	25,153	1,7%
dont par xDSL	4,999	4,645	4,243	3,850	3,538	-29,2%
dont par FttH, câble, satellite	19,735	20,189	20,704	21,218	21,615	9,5%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	76,3%	76,5%	76,6%	76,8%	76,9%	+0,6 point

Note : sont comptabilisés les abonnements audiovisuels souscrits dans le cadre d'un abonnement multiservices qui comprend *a minima* le service d'accès à internet en plus de la télévision.

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet



1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)

Au 30 juin 2025, la France compte 36 millions de lignes téléphoniques fixes toutes technologies confondues (cuivre, fibre optique de bout en bout, fibre coaxiale, technologies sans fil, box 4G/5G à usage fixe). Le déclin du nombre de ces lignes téléphoniques se poursuit, avec une baisse de 1,4 % en un an au deuxième trimestre 2025. Néanmoins, la transition vers la fibre optique de bout en bout se poursuit : depuis fin 2020, la proportion des lignes en fibre optique progresse d'environ 10 points par an, au détriment des lignes cuivre, RTC et DSL. Fin juin 2025, trois-quarts des lignes téléphoniques fixes, soit 27,0 millions de lignes, sont actives sur les réseaux à très haut débit.

Le nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes s'élève à 36,4 millions au 30 juin 2025, dont 92 % sont en voix sur large bande (VLB). Il diminue de 1,6 % en un an, soit - 605 000 abonnements en un an. Le nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande (principalement en fibre et en xDSL) tend quant à lui à se stabiliser. La croissance est inférieure à 0,5 % par an pour le quatrième trimestre consécutif, après neuf années de croissances soutenues, comprises entre + 2 % et + 5 % par an. Ce ralentissement s'explique par la moindre progression du nombre d'abonnements internet en fibre optique, et par le recul du nombre d'abonnements internet xDSL.

Le nombre d'abonnements téléphoniques à très haut débit progresse de 11 % en un an ce trimestre (+ 2,6 millions), un rythme inférieur à celui observé un an auparavant (+ 2,8 millions). Parallèlement, le déclin du nombre d'abonnements sur réseaux cuivre se poursuit : - 28 % s'agissant des abonnements xDSL (- 2,5 millions) et - 20 % en ce qui concerne les abonnements RTC (- 735 000).

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Lignes sur réseau cuivre	12,082	11,298	10,569	9,681	9,000	-25,5%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	3,227	3,080	2,961	2,797	2,595	-19,6%
dont lignes supportant un abonnement haut débit DSL	8,410	7,798	7,212	6,520	6,062	-27,9%
dont lignes supportant deux abonnements (bas débit et haut débit DSL)	0,446	0,421	0,396	0,364	0,343	-23,0%
Lignes sur autres technologies*	24,436	25,074	25,759	26,455	27,016	10,6%
Nombre de lignes à la fin du trimestre	36,518	36,372	36,327	36,136	36,016	-1,4%

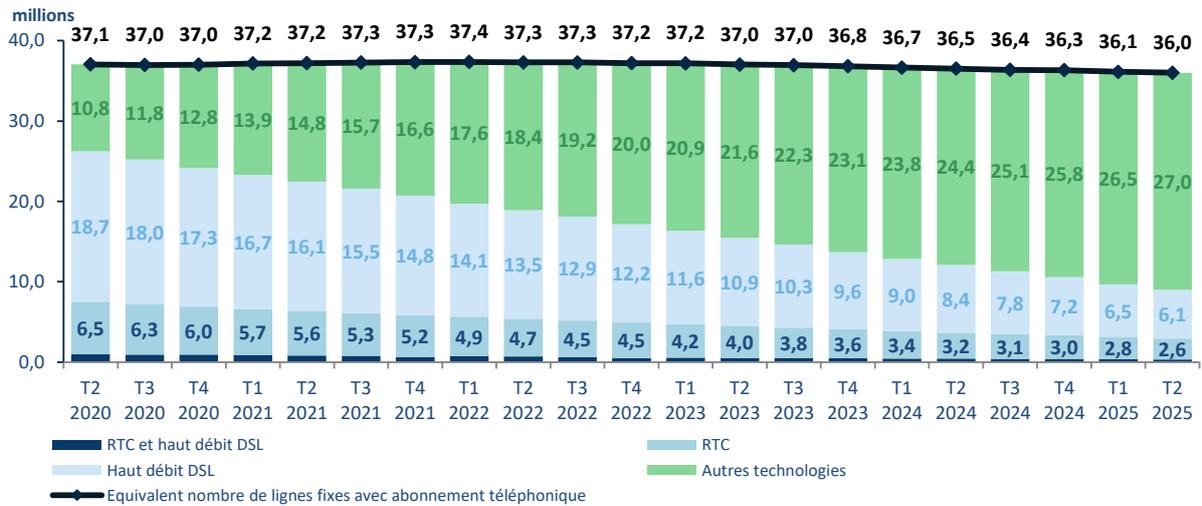
Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Abonnement téléphoniques en RTC	3,673	3,500	3,356	3,161	2,938	-20,0%
<i>dont abonnements issus de la VGAST</i>	0,545	0,521	0,498	0,470	0,440	-19,4%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	33,291	33,293	33,367	33,339	33,421	0,4%
dont sur lignes DSL	8,856	8,218	7,608	6,884	6,405	-27,7%
<i>dont sur lignes DSL sans abonnement RTC</i>	8,410	7,798	7,212	6,520	6,062	-27,9%
dont sur autres technologies*	24,436	25,074	25,759	26,455	27,016	10,6%
Nombre total d'abonnements	36,964	36,793	36,723	36,500	36,360	-1,6%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil, 4G/5G fixe

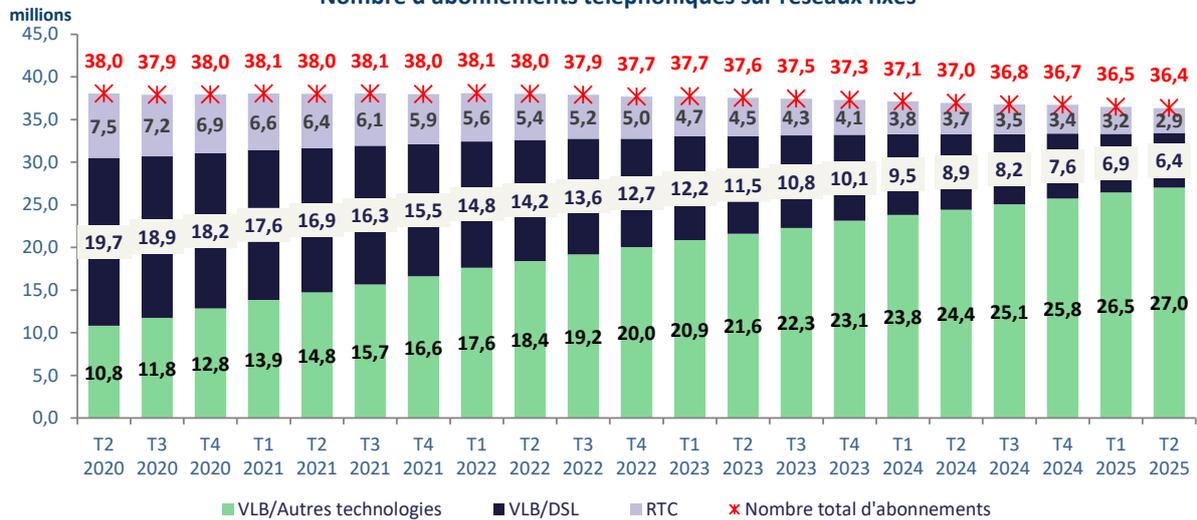
Notes :

- Plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document. Pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document.
- Pour plus de précisions sur l'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté (RTC), voir [La fermeture du réseau cuivre | Arcep](#).

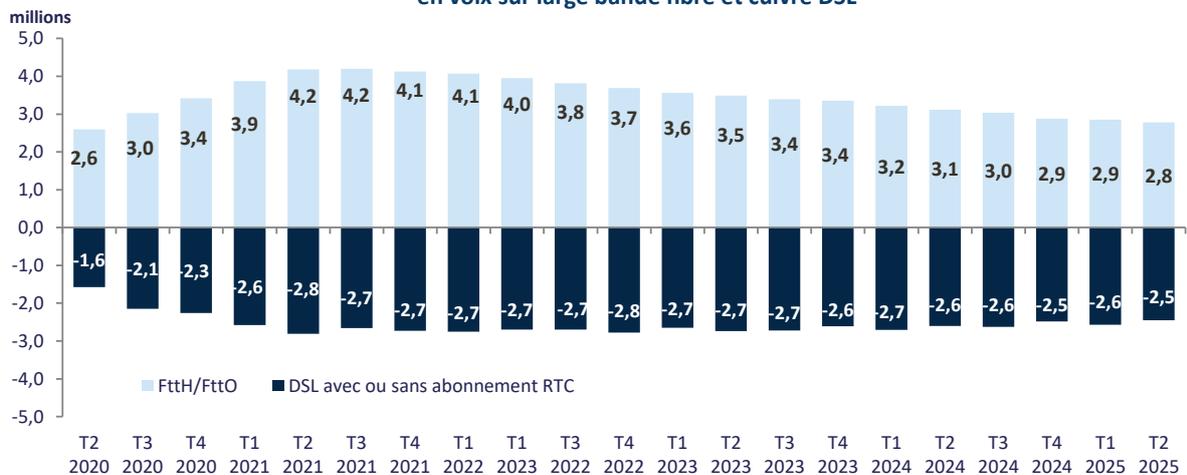
Répartition du nombre de lignes fixes supportant le service téléphonique selon la technologie (cuivre / autres)



Nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes



Accroissement annuel du nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande fibre et cuivre DSL



1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)

Les abonnés au service téléphonique depuis les réseaux fixes ont consommé 4,7 milliards de minutes au cours du deuxième trimestre 2025. Hormis la hausse de 9 % en 2020 liée à la crise sanitaire, la consommation vocale depuis les réseaux fixes diminue depuis plus de dix ans, à un rythme de - 15 % à - 20 % par an.

Ce recul s'explique par l'usage généralisé, depuis plus de dix ans, des forfaits mobiles avec appels et SMS illimités, et par la place désormais centrale du téléphone mobile dans les usages quotidiens. D'après le Baromètre du numérique⁵, en 2024, 80 % de la population utilise son téléphone mobile tous les jours (+ 4 points en un an), contre 13 % pour le téléphone fixe (- 3 points en un an).

Au deuxième trimestre 2025, la consommation vocale moyenne par ligne fixe (toutes technologies confondues, RTC et VLB⁶) s'élève à 43 minutes par mois, un niveau bien inférieur à celui du trafic vocal moyen issu des réseaux mobiles, qui dépasse depuis près de dix ans les trois heures mensuelles par carte SIM.

Après la hausse exceptionnelle du trafic vocal fixe en 2020, liée à la crise sanitaire (+ 10 minutes par abonnement VLB et + 7 minutes sur le RTC), la consommation moyenne mensuelle a diminué à nouveau dès 2021, et entre - 10 minutes et - 15 minutes par an et par abonnement depuis plus de deux ans. Par ailleurs, les niveaux de consommation restent comparables entre les deux technologies RTC et VLB depuis 2019 : 50 minutes par abonnement RTC et de 42 minutes au deuxième trimestre 2025. A titre de comparaison, l'écart entre ces deux technologies était important en 2011 : 2h56 pour le RTC et 4h58 pour la VLB.

Sur les 4,7 milliards de minutes consommées depuis les réseaux fixes au deuxième trimestre 2025, 90 % proviennent des abonnements téléphoniques en voix sur large bande, soit + 7 points en cinq ans.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	5 668	5 117	5 204	5 285	4 673	-17,6%
<i>dont trafic RTC</i>	647	585	579	549	460	-28,9%
<i>dont trafic en VLB</i>	5 021	4 532	4 625	4 736	4 213	-16,1%

Consommation moyenne sortante par abonnement fixe (en heures par mois)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Service téléphonique RTC	0h57	0h54	0h56	0h56	0h50	-12,4%
Service téléphonique en VLB	0h50	0h45	0h46	0h47	0h42	-16,4%

Consommation moyenne sortante par ligne fixe (en heures par mois)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Par ligne fixe	0h51	0h46	0h47	0h48	0h43	-16,4%

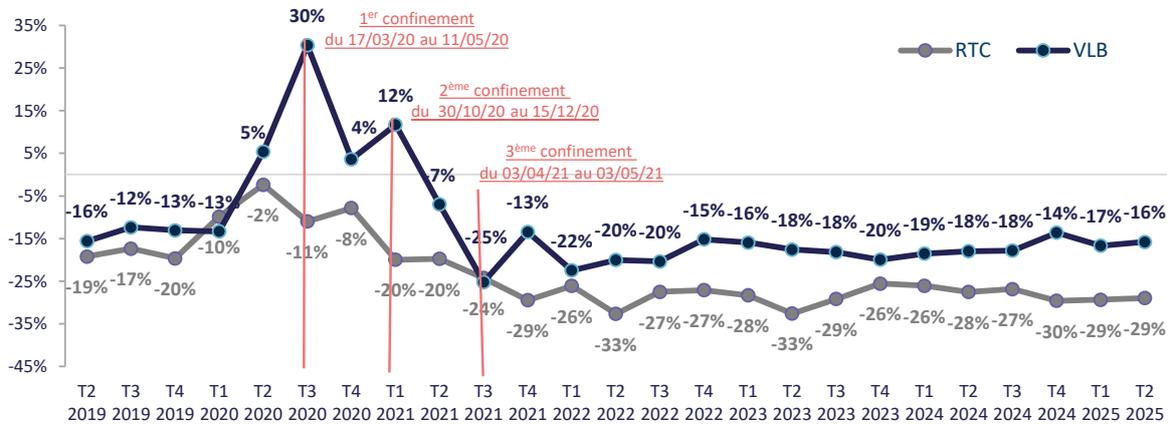
Notes :

- Le calcul des consommations moyennes par abonnement et par ligne se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

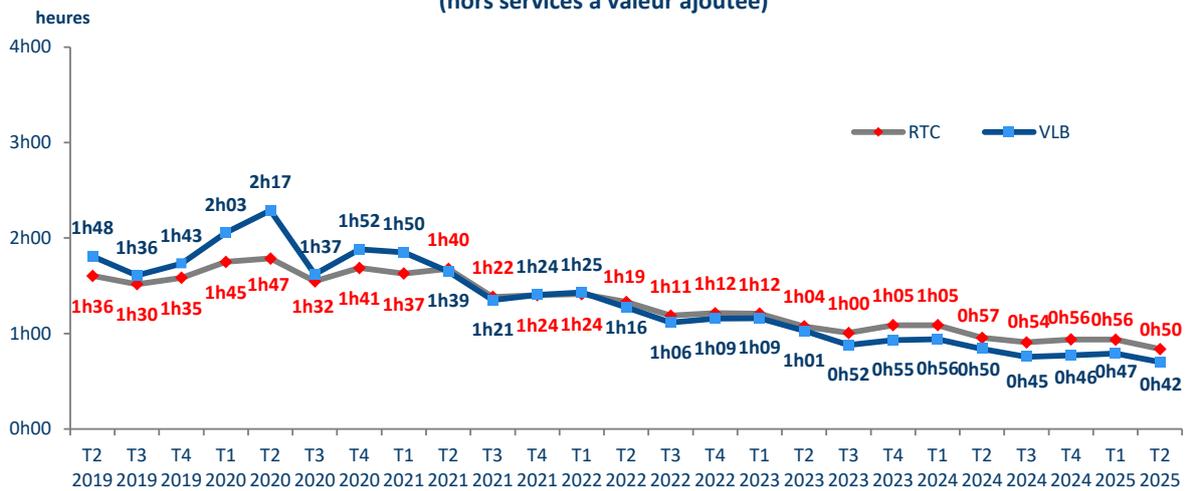
⁵ Source : Baromètre du numérique – Edition 2025 ; étude réalisée par le CREDOC et pilotée par l'Arcep, l'Arcom, le CGE et l'ANCT ([publication](#), [open data](#))

⁶ VLB signifie en voix sur large bande.

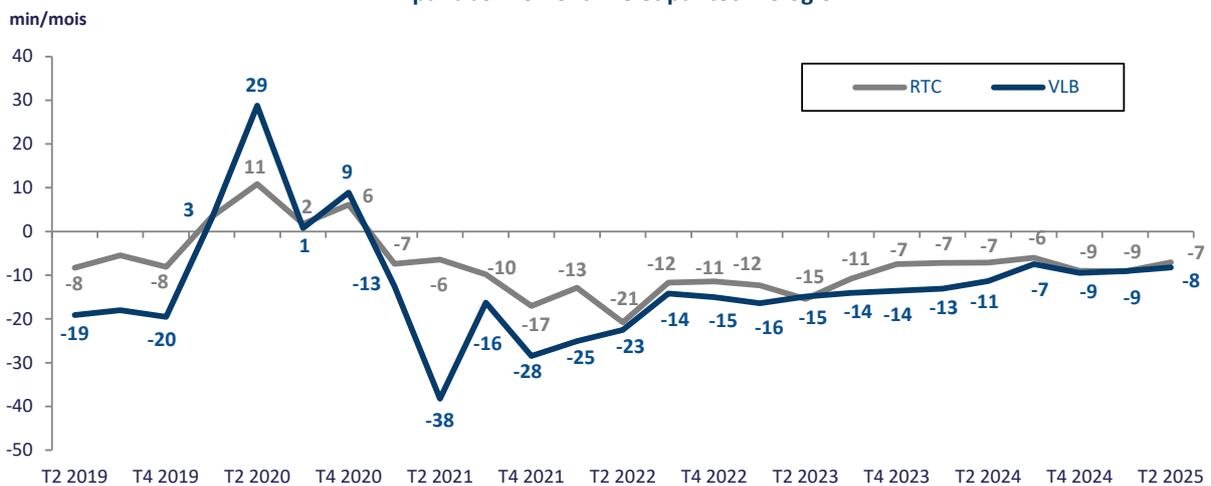
Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par technologie



Consommation moyenne mensuelle par abonnement fixe (hors services à valeur ajoutée)



Evolution annuelle des consommations mensuelles moyennes par abonnement fixe et par technologie



Le trafic vocal fixe diminue quelle que soit la destination de l'appel. Le trafic vocal à destination des réseaux mobiles nationaux (- 13 % en un an ce trimestre) diminue néanmoins moins rapidement que le volume de communications vocales vers le réseau fixe national (- 20 %) et que celui à destination de l'international (- 24 %). Ainsi, la part du trafic vocal issu des lignes fixes à destination des réseaux mobiles, 38 % au deuxième trimestre 2025, progresse d'un à deux points par an (+ 2 points au deuxième trimestre 2025) au détriment du trafic vocal vers les réseaux fixes.

La consommation mensuelle par abonné au service téléphonique s'élève, en moyenne, à 24 minutes à destination du réseau fixe national, 16 minutes à destination des abonnés mobiles nationaux et 2 minutes vers les clients des opérateurs mobiles et fixes à l'étranger.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Vers fixe national	3 315	2 967	3 029	3 108	2 666	-19,6%
Vers l'international	293	250	253	247	222	-24,3%
Vers les mobiles	2 059	1 900	1 922	1 930	1 784	-13,4%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	5 668	5 117	5 204	5 285	4 673	-17,6%

Le marché de la téléphonie RTC (abonnements et communications vocales), en déclin depuis plus de vingt ans, représente un revenu de 226 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2025, soit 5 % du revenu fixe total du marché de détail. Depuis le début de l'année 2024, la facture mensuelle moyenne de ce service (grand public et entreprises) dépasse 24 euros HT par mois (24,7 euros HT au deuxième trimestre 2025). Cette dépense moyenne a augmenté continûment, de + 0,50 à + 1 euro HT par abonnement par an entre le deuxième trimestre 2023 et la fin de l'année 2024. Cette tendance s'explique en partie par les hausses tarifaires de l'abonnement téléphonique intervenues en février 2023 et en février 2024. Depuis le début de l'année 2025, la croissance de la facture mensuelle moyenne fléchit, avec une augmentation de + 0,2 euro HT en un an aux premier et au deuxième trimestres 2025, et ce, malgré la hausse tarifaire de l'abonnement téléphonique RTC intervenue en février 2025 (+ 2 € TTC).

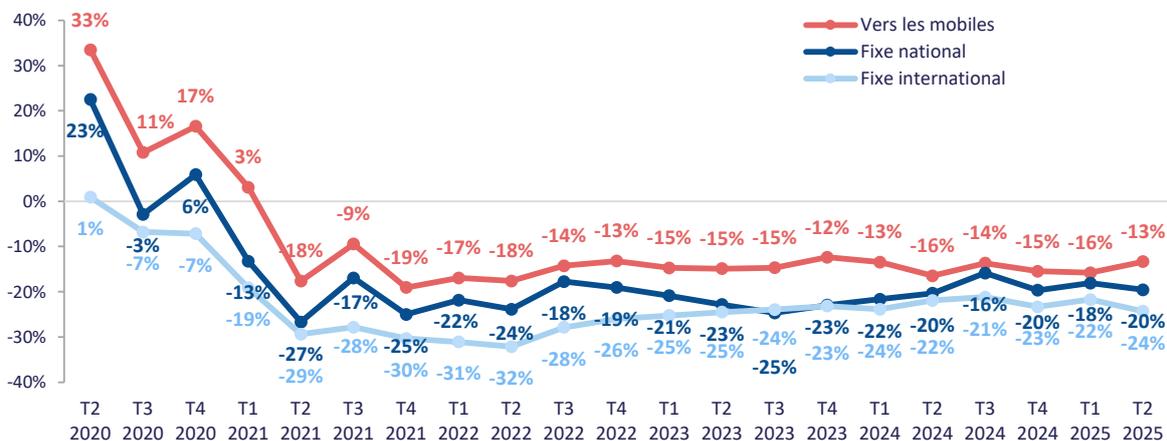
Revenus liés au service téléphonique par le RTC (en millions d'euros HT)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Accès, abonnements et services supplémentaires	233	223	211	201	192	-17,6%
Communications vocales	44	41	41	37	34	-22,2%
Total (accès, services supplémentaires et communications vocales)	277	264	251	239	226	-18,4%

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Service téléphonique RTC (accès et communications)	24,6	24,6	24,4	24,4	24,7	0,7%

Consommations moyennes mensuelles par abonné selon la destination d'appel



Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par destination d'appel

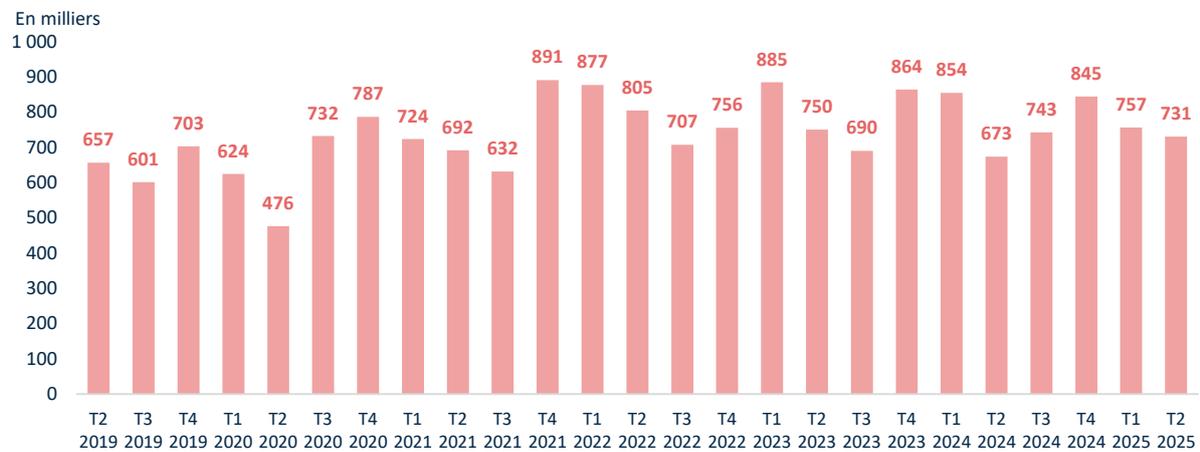


1.2.3 La conservation des numéros de téléphonie fixe

Le nombre de numéros de téléphones fixes conservés par les clients lors d'un changement d'opérateur s'établit à 730 000 environ ce trimestre, soit une augmentation de 55 000 numéros par rapport au deuxième trimestre 2025.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	673	743	845	757	731	8,5%

Nombre de numéros conservés



1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles

La vente de services fixes par les opérateurs de communications électroniques auprès des particuliers et des entreprises a généré un revenu de 4,4 milliards d’euros HT au cours du deuxième trimestre 2025. Le revenu total des services fixes est stable au deuxième trimestre 2025, après deux ans et demi de croissance. La croissance avait toutefois ralenti depuis le deuxième trimestre 2024, durant lequel le rythme de croissance avait atteint + 3,6 % en un an.

Revenus des services sur les réseaux fixes (en millions d’euros HT)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Bas débit (accès, communications)	277	264	251	239	226	-18,4%
Haut et très haut débit	3 587	3 615	3 660	3 661	3 663	2,1%
Abonnements (internet et VLB) et communications VLB facturées	3 062	3 106	3 165	3 178	3 198	4,4%
Autres revenus liés à l'accès à internet (vidéo à la demande...)	525	509	495	483	465	-11,4%
Accès de haute qualité et réseaux intersites vendus aux entreprises	528	523	522	513	502	-4,9%
Ensemble des revenus des services fixes	4 392	4 402	4 433	4 412	4 392	0,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : la définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet » se trouve en [annexe](#) de ce document.

Le revenu provenant des services bas débit est en déclin depuis près de vingt ans (- 18 % en un an au deuxième trimestre 2025). Seul le revenu généré par la vente des services à haut et très haut débit (internet, téléphonie, télévision) contribue à la croissance du revenu total des opérateurs fixes.

Entre 2023 et 2024, le revenu des services à haut et très haut débit a connu des hausses records (+ 6,1 % en un an sur l'ensemble de l'année 2024 et + 4,9 % en 2023), supérieures en rythme annuel à celles du nombre d'abonnements internet. Cette dynamique s'explique notamment par les hausses tarifaires⁷ mises en œuvre par les opérateurs fin 2022 et tout au long de l'année 2023. Néanmoins, la croissance tend désormais à revenir à des niveaux proches de ceux observés avant 2023 : + 2,1 % en un an au deuxième trimestre 2025, + 3,6 % au premier trimestre 2025. Ce taux s'établissait en moyenne à + 2,3 % par an sur la période 2019-2022.

La facture mensuelle moyenne par abonnement internet progresse également à un niveau comparable à la période 2020-2022, soit + 0,5 euro HT en un an au deuxième trimestre 2025, après des hausses d'environ + 2 euros par an en moyenne tout au long de l'année 2024. Au deuxième trimestre 2025, la dépense mensuelle moyenne par abonnement internet s'élève ainsi à 37 euros HT par mois. De même, les augmentations du tarif de l'abonnement téléphonique RTC (+ 2 euros TTC en février 2023 et en février 2024) ont entraîné une hausse de la facture mensuelle moyenne des utilisateurs de ce service. Toutefois, l'impact de ces hausses tarifaires tend également à diminuer, malgré une nouvelle hausse du tarif de l'abonnement téléphonique RTC appliquée en février 2025. La facture moyenne augmente ainsi de 0,2 euro HT en un an depuis le début de l'année 2025, contre + 1 euro HT environ un an auparavant. Elle s'élève à 24,7 euros HT au deuxième trimestre 2025.

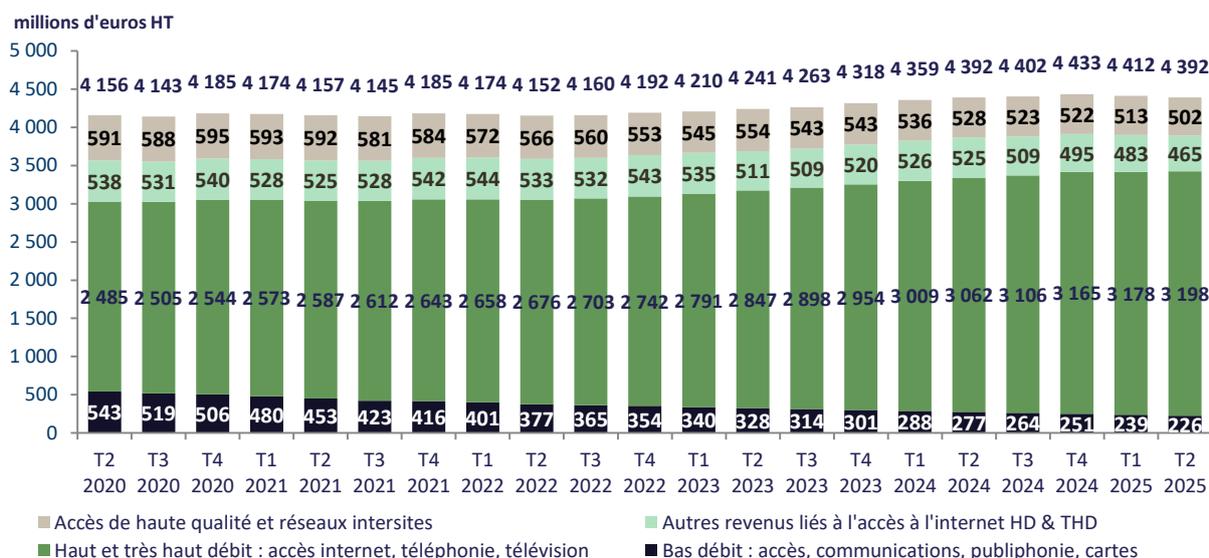
Enfin, sur le marché des entreprises, le revenu issu de la fourniture d'accès de haute qualité et réseaux intersites atteint 502 millions d'euros HT ce trimestre. Ce revenu continue de diminuer : - 4,9 % en un an ce trimestre après - 4,3 % au premier trimestre 2025.

⁷ D'après l'observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles, les prix des services internet à haut et très haut débit en métropole sur le marché résidentiel ont progressé de 2,8 % entre octobre 2022 et octobre 2023.

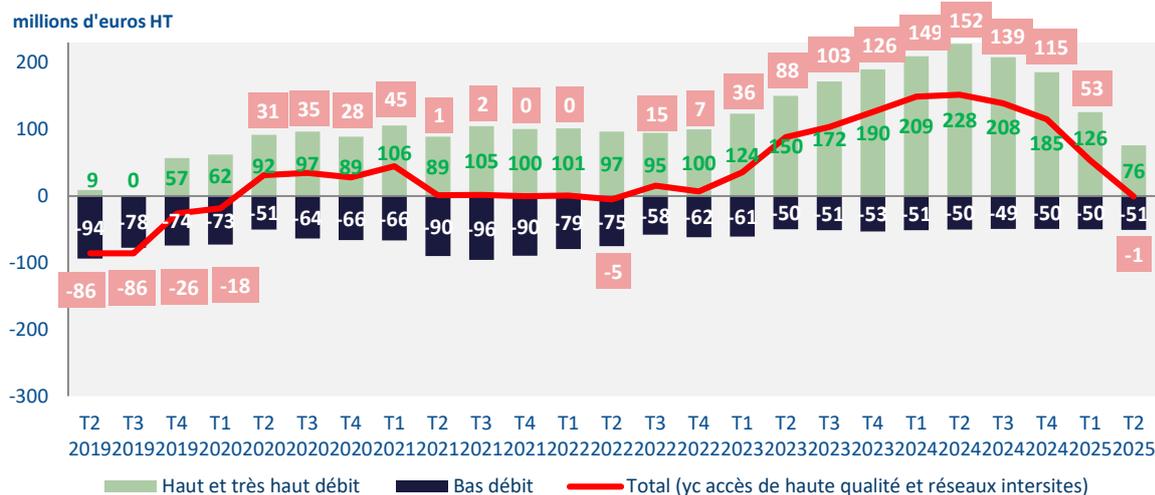
Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Service téléphonique RTC (accès et communications)	24,6	24,6	24,4	24,4	24,7	0,7%
Accès haut ou très haut débit (internet, téléphonie, télévision)	36,5	36,7	37,1	37,1	37,0	1,4%

Facture moyenne par ligne fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Accès RTC et VLB (internet, communications, télévision)	34,8	35,1	35,5	35,5	35,6	2,2%

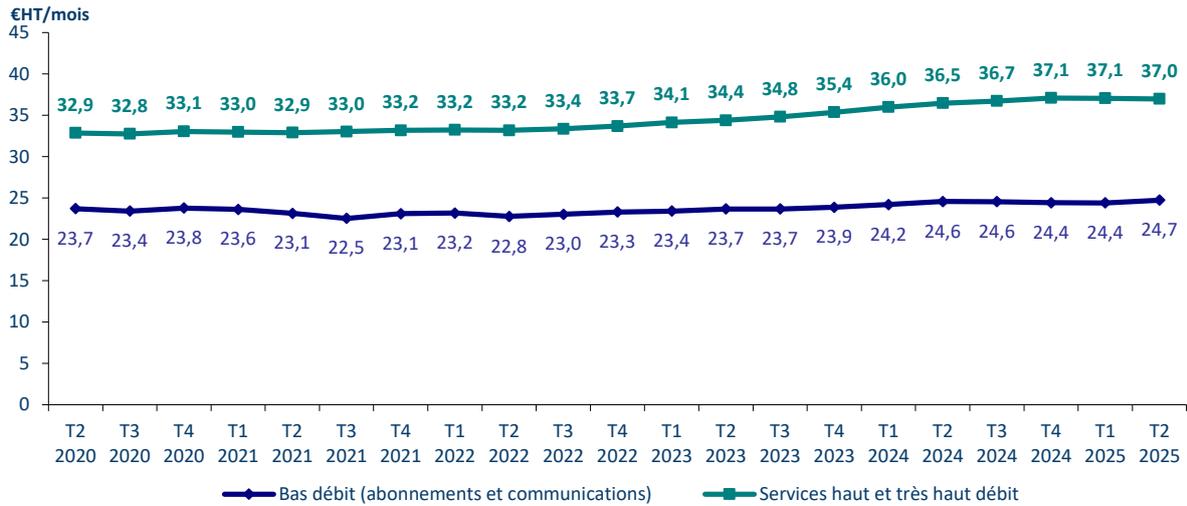
Revenus des services sur les réseaux fixes



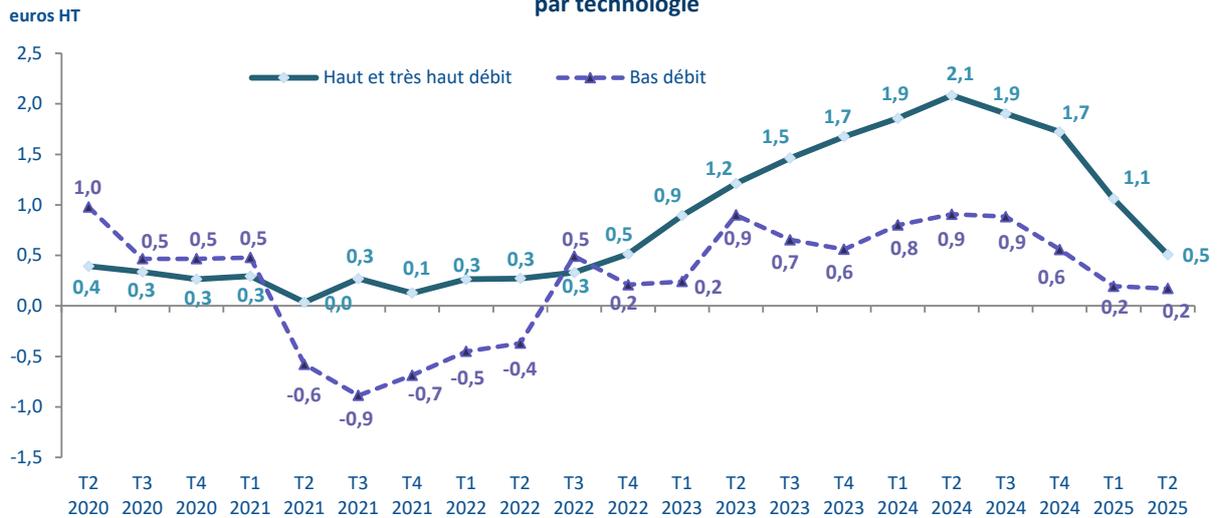
Evolution annuelle des revenus liés aux accès bas, haut et très haut débit



Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Evolution annuelle de la facture moyenne mensuelle par technologie



Notes :

- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Le calcul des factures moyennes par ligne fixe et par abonnement se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

2 Les services de détail sur réseaux mobiles

2.1 Les services mobiles classiques

2.1.1 Le nombre de cartes SIM

Le nombre de cartes SIM en service en France (hors cartes MtoM) s'élève à 84 millions au 30 juin 2025. Le nombre de ces cartes progresse de 610 000 en un an après une croissance de 500 000 un an auparavant. La croissance du nombre de ces cartes est portée par celle du nombre de forfaits, qui ralentit toutefois depuis deux ans : elle s'établit à + 685 000 au deuxième trimestre 2025, contre + 960 000 un an auparavant. Sur le segment prépayé, le recul du nombre de cartes est nettement plus modéré qu'un an auparavant (- 80 000 cartes en un an au deuxième trimestre 2025, contre - 460 000 en un an au deuxième trimestre 2024). Ces effets cumulés expliquent l'accélération de la croissance annuelle du nombre de cartes SIM.

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	76,541	76,858	77,054	77,115	77,226	0,9%
Cartes prépayées	6,857	6,959	6,785	6,804	6,779	-1,1%
dont cartes prépayées actives	5,107	5,213	5,030	5,085	5,053	-1,1%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	83,397	83,817	83,839	83,919	84,005	0,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique, émis au moins un SMS interpersonnel, ou effectué au moins une connexion à internet au cours des trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues de ce périmètre les cartes SIM 4G/5G dédiées uniquement à un usage internet fixe, qui ne peuvent généralement pas être utilisées en situation de mobilité. Ces cartes sont comptabilisées dans la section services fixes.

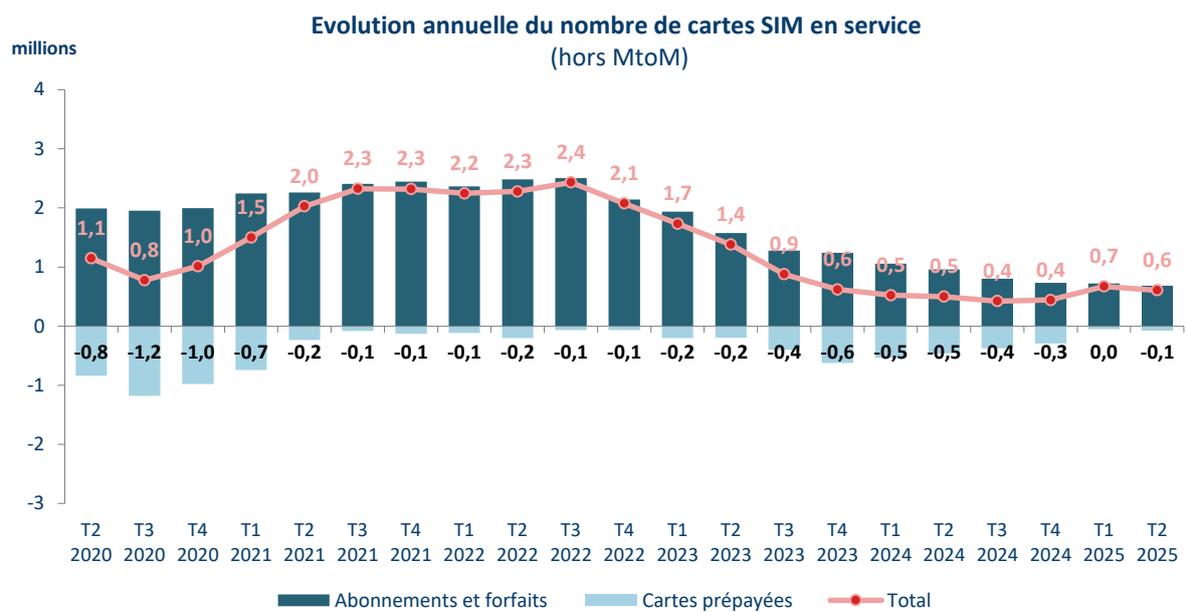
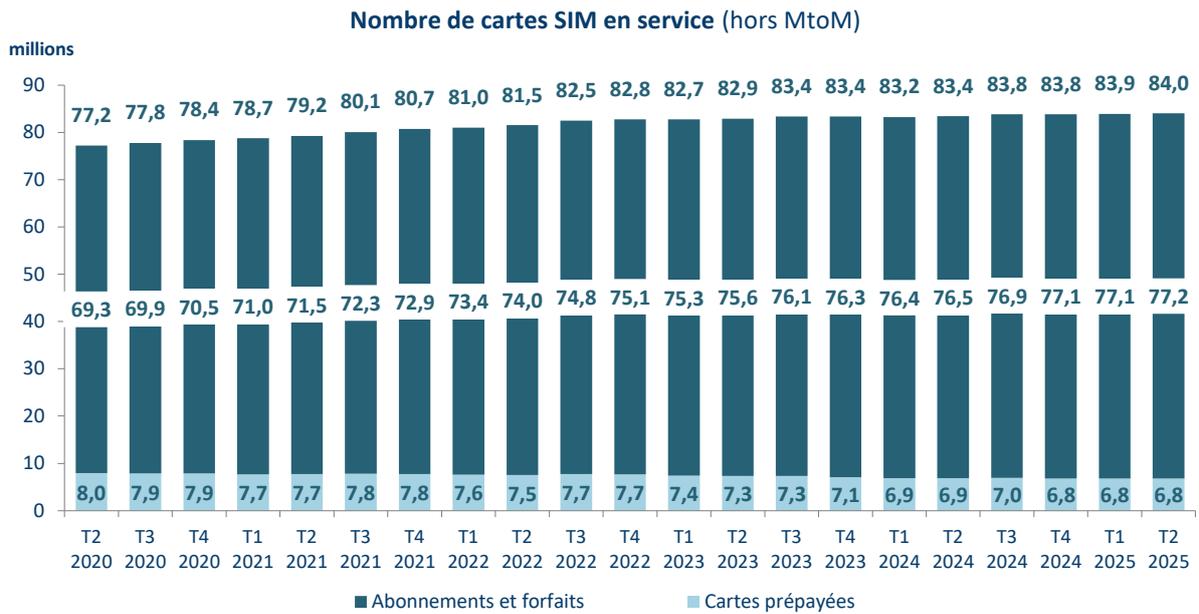
2.1.2 Les cartes internet exclusives

Le nombre de cartes SIM dédiées aux connexions internet en situation de mobilité s'élève à 4 millions fin juin 2025. Ces cartes représentent 4,7 % du nombre total de cartes SIM en France, une proportion qui évolue peu au cours du temps (- 0,3 point par rapport au deuxième trimestre 2024).

Le nombre de cartes internet exclusives diminue pour le troisième trimestre consécutif après quatre années de croissance. Au deuxième trimestre 2025, le nombre de ces cartes enregistre un recul de 220 000 en un an, après une hausse de 250 000 au deuxième trimestre 2024. Cette baisse provient à la fois du segment des cartes prépayées et de celui des forfaits. Le nombre de souscriptions forfaitaires, qui représente 92 % du nombre de cartes SIM internet exclusives, diminue de 150 000 cartes en un an, après + 240 000 un an plus tôt. Sur le segment prépayé, le nombre de cartes diminue de 70 000 au deuxième trimestre 2025 après une stabilisation un an auparavant.

Cartes internet exclusives (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	3,802	3,743	3,749	3,666	3,650	-4,0%
Cartes prépayées internet exclusives	0,399	0,403	0,388	0,357	0,329	-17,6%
dont cartes prépayées internet actives	0,204	0,207	0,202	0,174	0,157	-23,0%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	4,201	4,146	4,138	4,023	3,979	-5,3%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	5,0%	4,9%	4,9%	4,8%	4,7%	-0,3 point

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G/5G). Les cartes internet 4G/5G à usage fixe sont exclues.



2.1.3 La convergence fixe – mobile

Le nombre de cartes SIM couplées à un accès fixe conduisant à une réduction tarifaire atteint 26,2 millions, soit une progression de 3,7 % par rapport au deuxième trimestre 2024. La croissance annuelle de ces cartes s'accélère au deuxième trimestre 2025 après une année de ralentissement. La part du nombre de forfaits couplés s'établit à 34 % du total des forfaits au deuxième trimestre 2025 (+ 0,9 point en un an).

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	25,297	25,612	25,925	26,014	26,228	3,7%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	33%	33%	34%	34%	34%	+0,9 point
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	30%	31%	31%	31%	31%	+0,9 point

Note : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs sous forme soit d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G

Au cours du deuxième trimestre 2025, 28,4 millions de cartes SIM ont été actives au moins une fois sur les réseaux 5G, en hausse de 1,8 million en un trimestre et de 10,1 millions en un an. Ces cartes représentent plus d'un tiers (34 %) du nombre total de cartes SIM en service (+ 12 points en un an).

Le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G atteint 75,9 millions au deuxième trimestre 2025, en croissance de 2,6 millions en un an. Ces cartes représentent 90 % du nombre total de cartes SIM, soit + 2 points en un an.

Dans les départements et collectivités d'outre-mer, le nombre de cartes actives sur les réseaux 4G s'élève à 2 millions au deuxième trimestre 2025. En hausse de 70 000 en un an, elles représentent 78 % du nombre total de cartes en service dans en outre-mer (+ 4 points en un an).

Sur les réseaux 3G, le nombre de cartes s'élève à 71,3 millions au deuxième trimestre 2025, soit une croissance de 550 000 en un an. Ces cartes représentent une part stable du nombre total de cartes SIM (85 %).

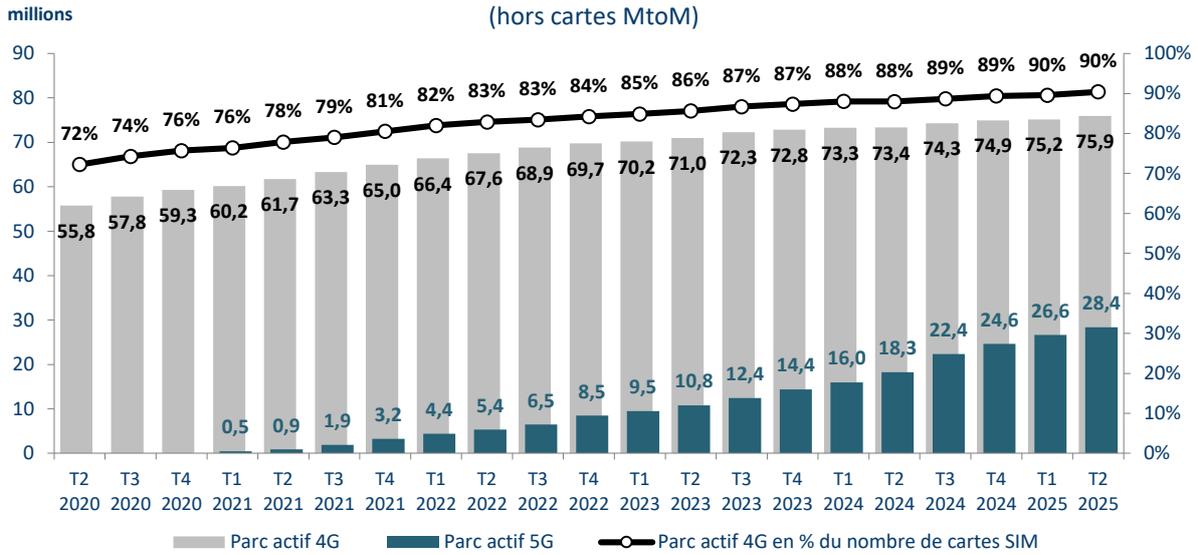
Parcs actifs 3G, 4G et 5G (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Parc actif 3G	70,757	71,104	71,135	70,759	71,305	0,8%
Parc actif 4G	73,374	74,306	74,945	75,177	75,944	3,5%
Parc actif 5G	18,252	22,356	24,603	26,628	28,401	55,6%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

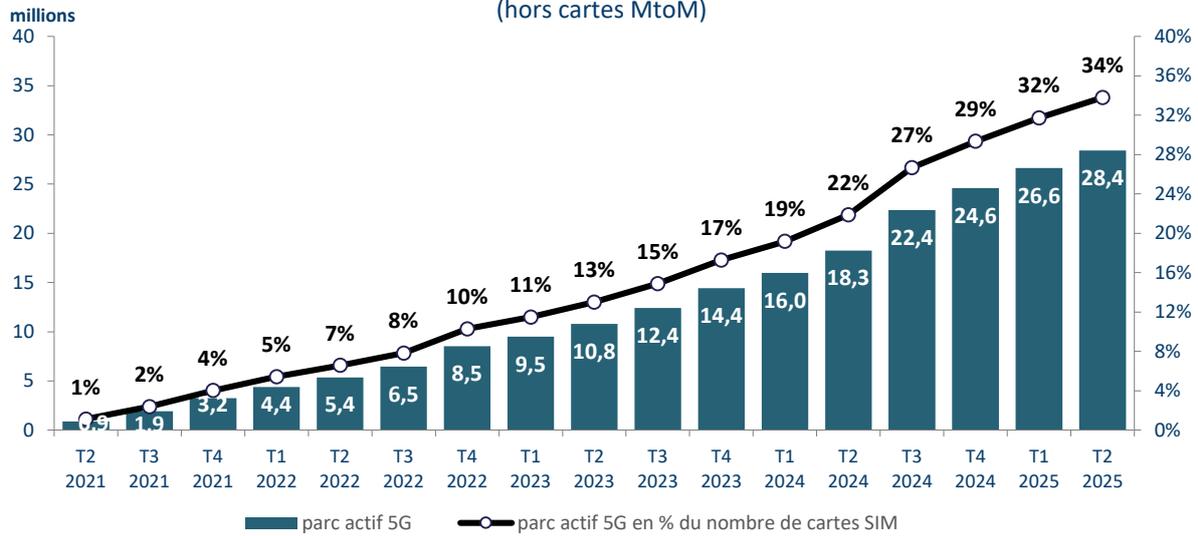
Notes :

- Le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 5G a été revu par rapport aux publications précédentes aux premier et deuxième trimestres 2024 en raison d'une meilleure comptabilisation de ces clients actifs par un opérateur.
- Les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (c'est-à-dire celles qui ne peuvent être utilisées en situation de mobilité) sont exclues. Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.

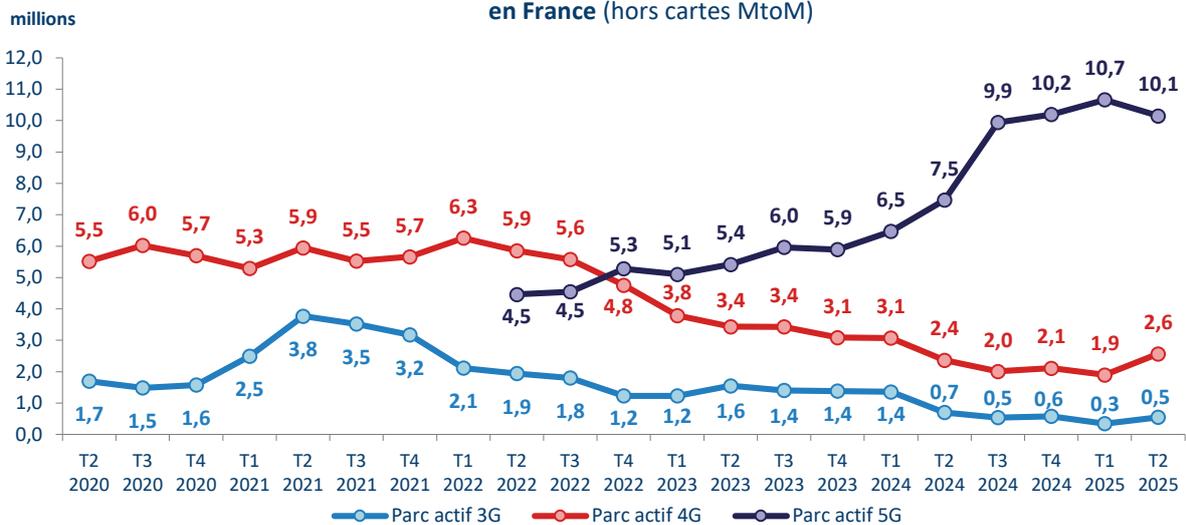
Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G et 5G (hors cartes MtoM)



Nombre de cartes actives sur les réseaux 5G (hors cartes MtoM)



Accroissement annuel du nombre de cartes actives sur les réseaux mobiles en France (hors cartes MtoM)

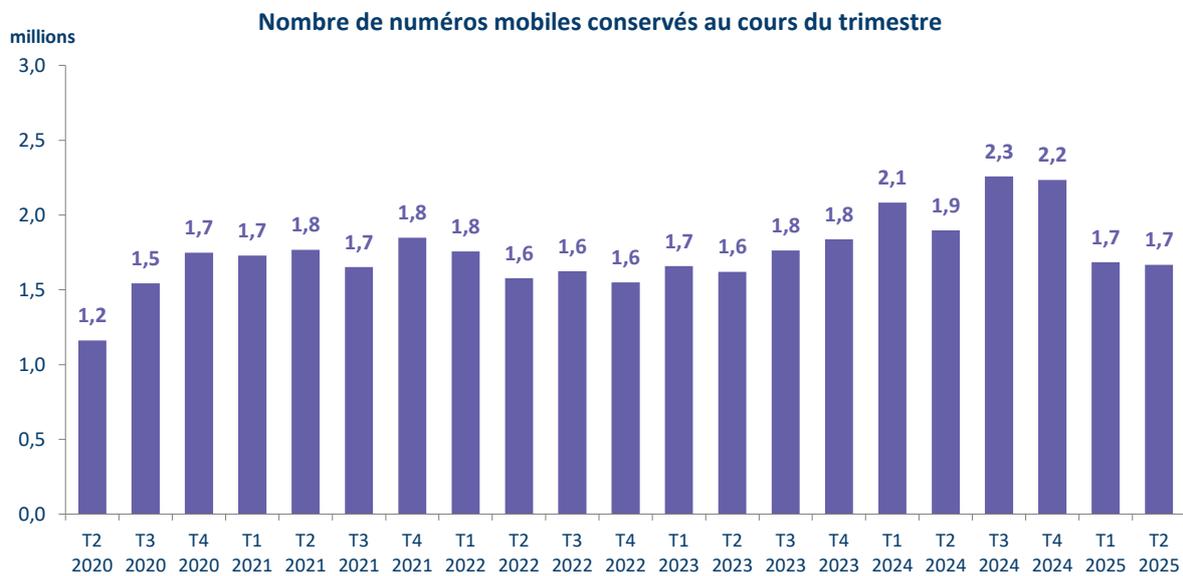


2.1.5 La conservation des numéros mobiles

Au cours du deuxième trimestre 2025, 1,7 million de numéros ont été conservés par les clients à la suite d'un changement d'opérateur. Le nombre de numéros conservés recule nettement pour le deuxième trimestre consécutif (- 12,2 % en un an au deuxième trimestre 2025) après une année de croissance soutenue (jusqu'à + 28 % au T3 2024). Cette diminution est en partie liée à une baisse significative du volume des ventes (- 9 % en un an) observée sur le marché post-payé grand public.

Conservation du numéro mobile (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	1,898	2,259	2,234	1,684	1,667	-12,2%

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.



2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)

Le revenu des services sur le marché de détail s'élève à 3,6 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2025, en recul de 3,3 % en un an. Le revenu diminue pour le deuxième trimestre consécutif après trois trimestres de stabilité.

Avec 3,5 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2025, le revenu issu des forfaits diminue de 3,2 % en un an au deuxième trimestre 2025 après avoir enregistré une légère croissance un an plus auparavant. Le revenu issu de la vente et du rechargement des cartes prépayées s'élève quant à lui à 94 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2025 et représente 3 % du revenu total des services mobiles. La baisse du revenu sur le segment prépayé s'intensifie depuis le troisième trimestre 2023 (- 5,5 % en un an au deuxième trimestre 2025).

La facture mensuelle moyenne par carte SIM diminue également : elle s'établit à 14,4 euros HT au deuxième trimestre 2025 (- 60 centimes d'euros HT en un an). La facture mensuelle moyenne baisse de 70 centimes d'euros HT sur le segment des forfaits et de 20 centimes d'euros HT sur le segment des cartes prépayées.

Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Abonnements et forfaits	3 639	3 659	3 636	3 555	3 522	-3,2%
Cartes prépayées	99	100	98	91	94	-5,5%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 738	3 759	3 734	3 646	3 615	-3,3%

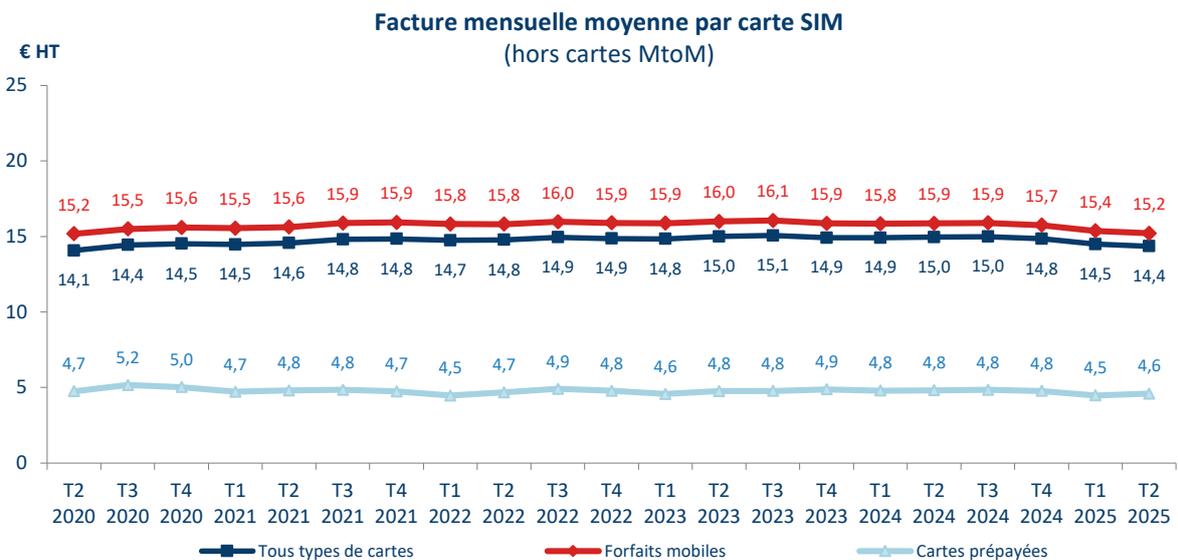
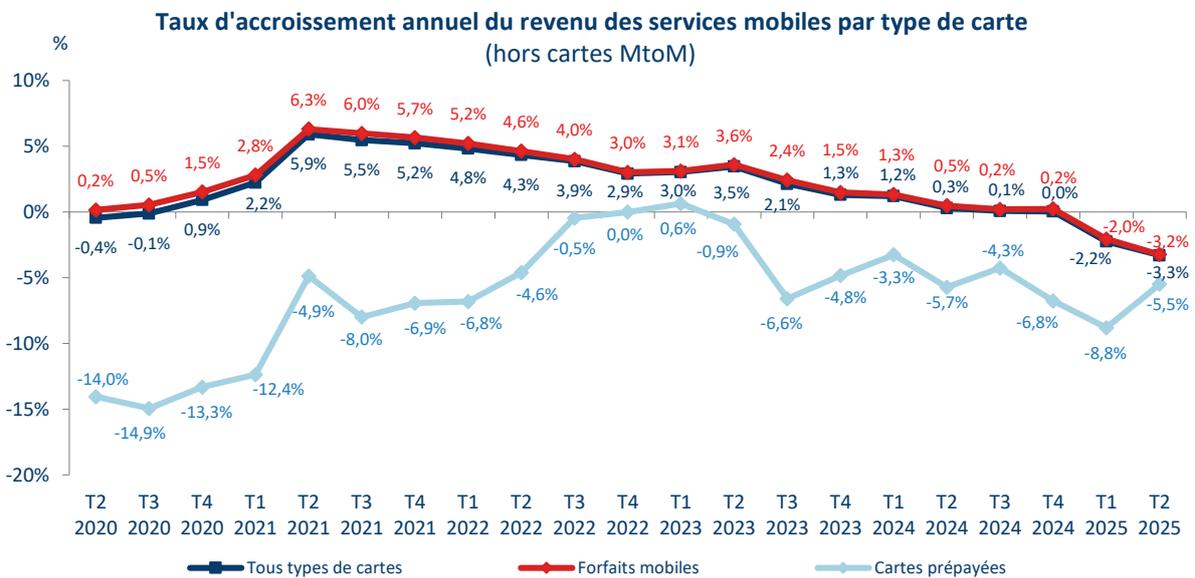
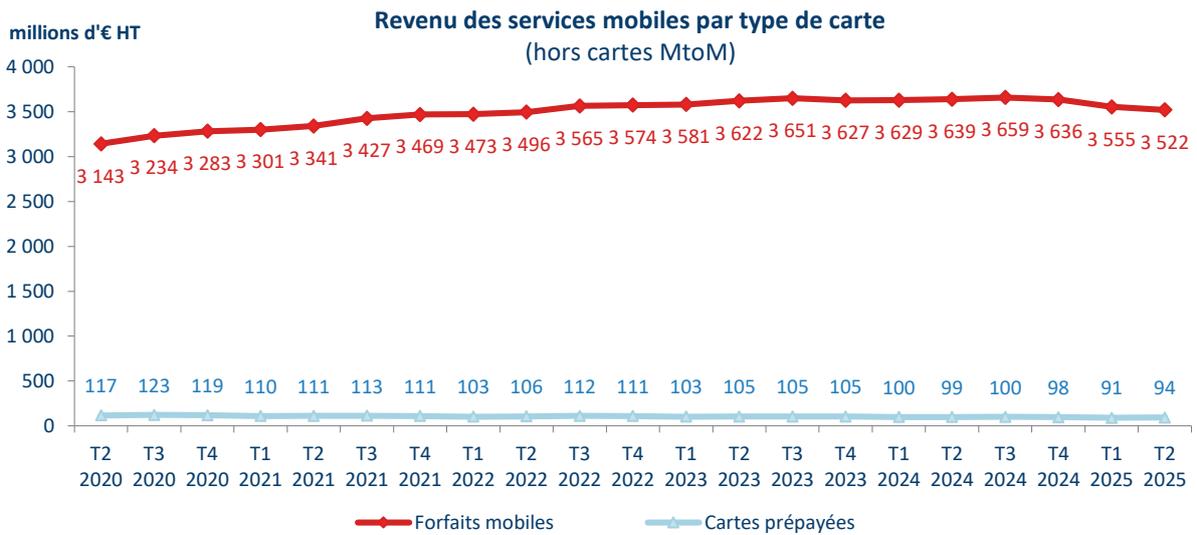
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Par carte SIM mobile	15,0	15,0	14,8	14,5	14,4	-4,0%
dont forfait	15,9	15,9	15,7	15,4	15,2	-4,1%
dont carte prépayée	4,8	4,8	4,8	4,5	4,6	-4,6%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Ces revenus portent exclusivement sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir en annexe 6.4 ([Services à valeur ajoutée](#)).
- Au 1^{er} janvier 2018, l'application de la norme comptable IFRS 15 a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux. Pour plus de précisions, se reporter en annexe 6.2.2 (2) ([Changements liés à la norme IFRS](#)).
- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



2.1.7 Le volume de données consommées

Le volume de données consommées par les clients des opérateurs sur les réseaux mobiles s'élève à 4,2 exaotets au deuxième trimestre 2025. Ce volume de données progresse toujours rapidement, de + 12,3 % en un an au deuxième trimestre 2025. Le rythme de croissance fluctue peu depuis un an après le ralentissement observé depuis le deuxième trimestre 2023.

Le volume de données mobiles consommées par les clients détenteurs de forfaits s'accroît de 11,3 % en un an et s'établit à 18,1 gigaotets en moyenne par mois et par carte SIM au deuxième trimestre 2025 (+ 1,7 gigaotet en un an). La consommation de données mobiles progresse plus rapidement chez les utilisateurs de cartes prépayées (+ 30,2 % en un an), mais la consommation mensuelle moyenne par carte prépayée reste inférieure à celle des détenteurs de forfaits (14,1 gigaotets, + 3,4 gigaotets en un an). Le trafic de données généré à partir des cartes internet exclusives, en baisse depuis le troisième trimestre 2024, décroît de 11,9 % en un an au deuxième trimestre 2025. La part du trafic issu de ces cartes s'établit à 2 % au deuxième trimestre 2025.

Le volume de données consommées par les utilisateurs actifs sur les réseaux 4G atteint 3,7 exaotets au deuxième trimestre 2025. La croissance annuelle de ce trafic n'avait cessé de ralentir chaque trimestre entre le premier trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024. Au deuxième trimestre 2025, la croissance s'établit à environ + 12 %, soit un rythme similaire à celui observé un an plus tôt.

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaotet)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Abonnements et forfaits	3,507	3,645	3,663	3,740	3,903	11,3%
Cartes prépayées	0,205	0,215	0,235	0,254	0,267	30,2%
Consommation de données au cours du trimestre	3,711	3,860	3,897	3,993	4,169	12,3%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,074	0,068	0,073	0,069	0,065	-11,9%
dont consommées par les clients actifs 4G	3,367	3,524	3,530	3,607	3,771	12,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

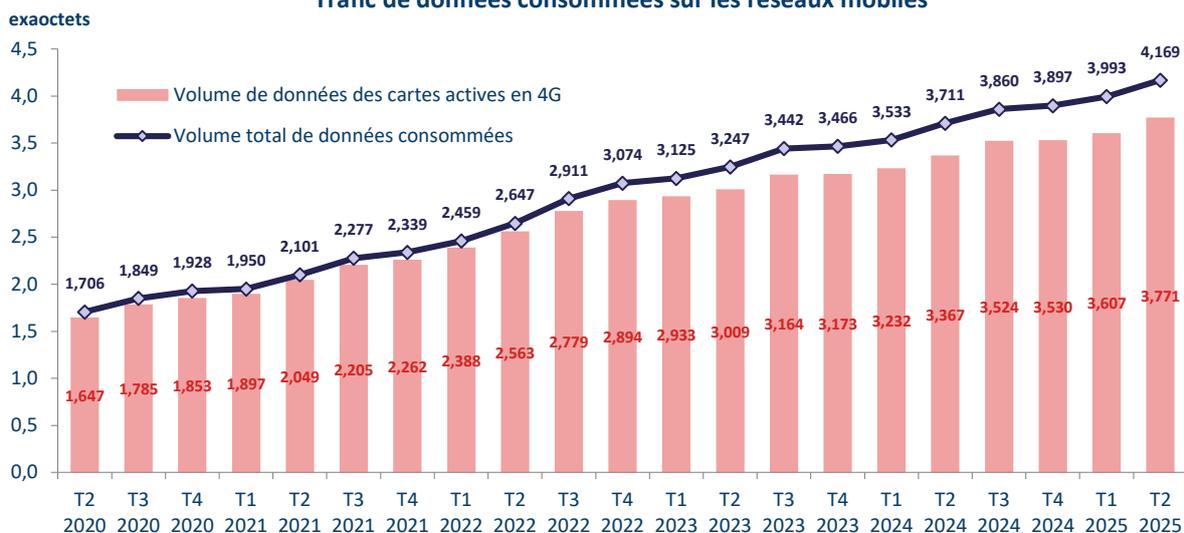
Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications. Ce volume n'inclut pas le trafic en Wi-Fi qui ne relève pas de la consommation sur réseau mobile. En outre, il n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G / 5G à usage fixe des opérateurs mobiles.

La consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles s'élève à 17,8 gigaotets au deuxième trimestre 2025 (+ 1,8 gigaotets en un an). Celle des utilisateurs actifs sur les réseaux 4G progresse de 1,4 gigaotet en un an et s'établit à 17,9 gigaotets.

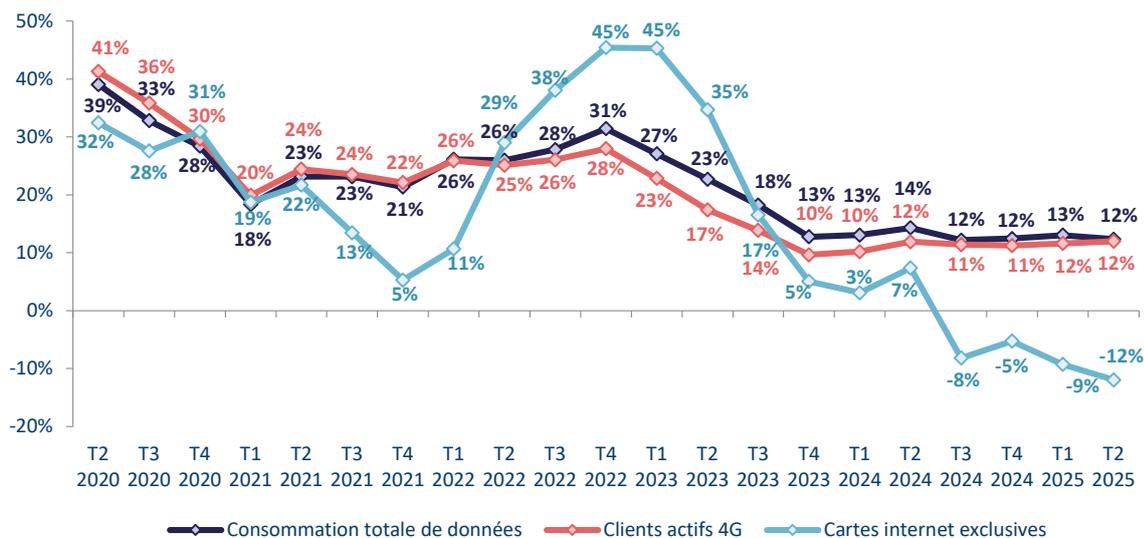
Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaotets)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Consommation moyenne par forfait	16,4	17,0	17,0	17,4	18,1	10,3%
Consommation moyenne par carte prépayée	10,7	11,1	12,2	13,4	14,1	31,4%
Consommation moyenne de données par carte SIM	15,9	16,5	16,6	17,0	17,8	11,5%
Consommation par carte active internet	17,5	18,0	18,1	18,5	19,2	9,7%
Consommation par carte active en 4G	16,4	17,1	16,9	17,2	17,9	8,7%

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles



Taux d'accroissement annuel du volume de données mobiles



2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile

Le volume de communications vocales depuis les téléphones mobiles s'élève à 49,2 milliards de minutes au deuxième trimestre 2025. Le trafic vocal se contracte pour le troisième trimestre consécutif (- 2,7 % en un an au deuxième trimestre 2025) après une année de quasi stabilité.

La consommation mensuelle moyenne de téléphonie mobile s'établit à 3h25 au deuxième trimestre 2025, en baisse de 7 minutes en un an. Ce recul provient entièrement de la clientèle détentrice de forfaits (3h36 par mois), dont la consommation mensuelle moyenne recule de 9 minutes en un an. En revanche, sur le segment prépayé, la consommation vocale moyenne (1h16 par mois) progresse depuis le quatrième trimestre 2023, mais faiblement au deuxième trimestre 2025 (+ 1 minute en un an).

Le volume de communications vocales réalisées en voix sur Wi-Fi représente 7,6 % du trafic vocal depuis les téléphones mobiles. Le volume de ces communications progresse de 12,8 % en un an et atteint 3,7 milliards de minutes au deuxième trimestre 2024.

Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Abonnements et forfaits	49 099	46 475	48 747	48 615	47 725	-2,8%
Cartes prépayées	1 464	1 425	1 457	1 439	1 480	1,1%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	50 564	47 900	50 204	50 054	49 205	-2,7%
dont communications mobiles en voix sur wifi	3 307	3 205	3 727	3 981	3 731	12,8%

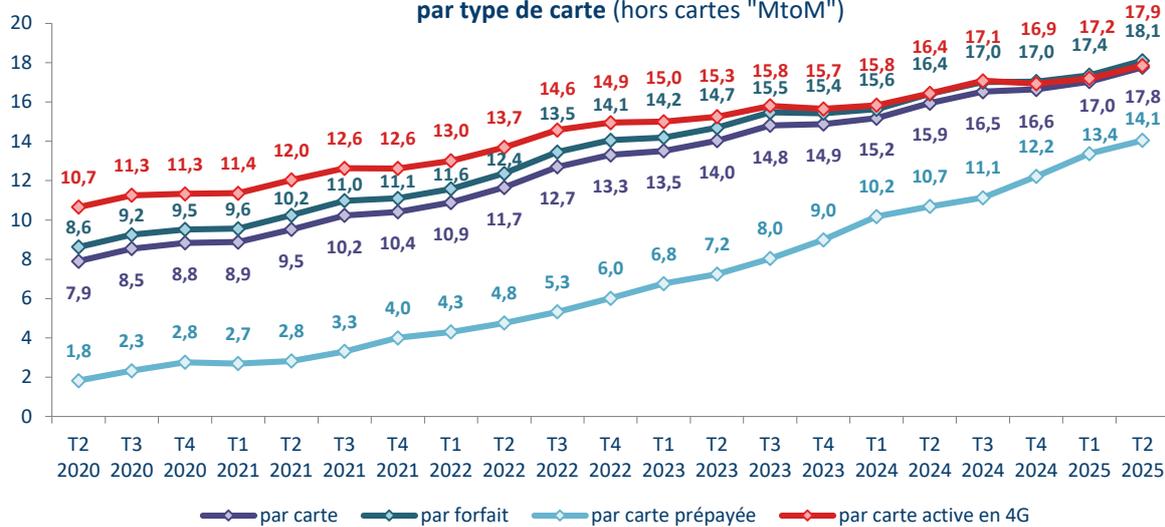
Note : la voix sur Wi-Fi permet aux utilisateurs de téléphones mobiles, lorsque cela est techniquement possible, d'accéder à un service de communications lorsqu'ils disposent d'une qualité de service de communications vocales dégradée au sein des bâtiments.

Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Par carte SIM mobile	3h32	3h21	3h30	3h29	3h25	-3,7%
dont forfait	3h45	3h32	3h41	3h40	3h36	-3,9%
dont carte prépayée	1h15	1h13	1h15	1h14	1h16	1,0%

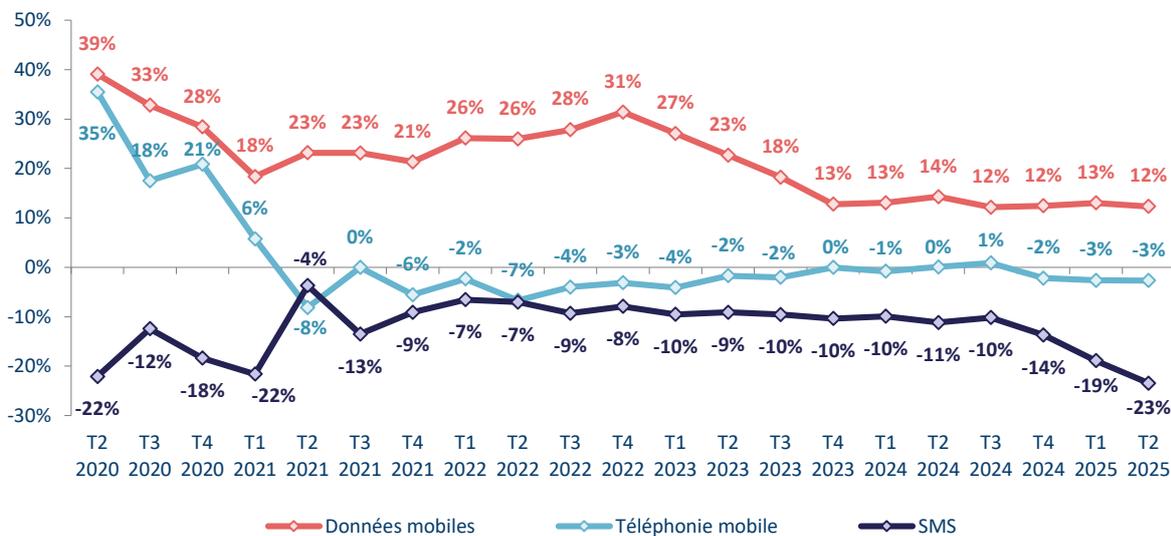
Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).

gigaoctets

Consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles par type de carte (hors cartes "MtoM")



Taux d'accroissement annuels (téléphonie mobile, SMS, données mobiles)



Le trafic téléphonique depuis les réseaux mobiles diminue quelle que soit la destination d'appel. Le recul des communications à destination de l'international (- 8,5 % en un an) et depuis l'international en situation de *roaming out* (- 10,2 % en un an au deuxième trimestre 2025) est plus rapide que celui des communications nationales (- 2,2 % environ en un an à destination des réseaux mobiles et - 4,4 % à destination des réseaux fixes).

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Communications mobiles vers fixe national	5 861	5 650	5 805	5 827	5 605	-4,4%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	43 053	40 387	42 908	42 835	42 109	-2,2%
Communications mobiles vers l'international	510	479	483	468	467	-8,5%
Roaming out *	1 140	1 383	1 009	924	1 024	-10,2%
Trafics de communications au départ des mobiles	50 564	47 900	50 204	50 054	49 205	-2,7%

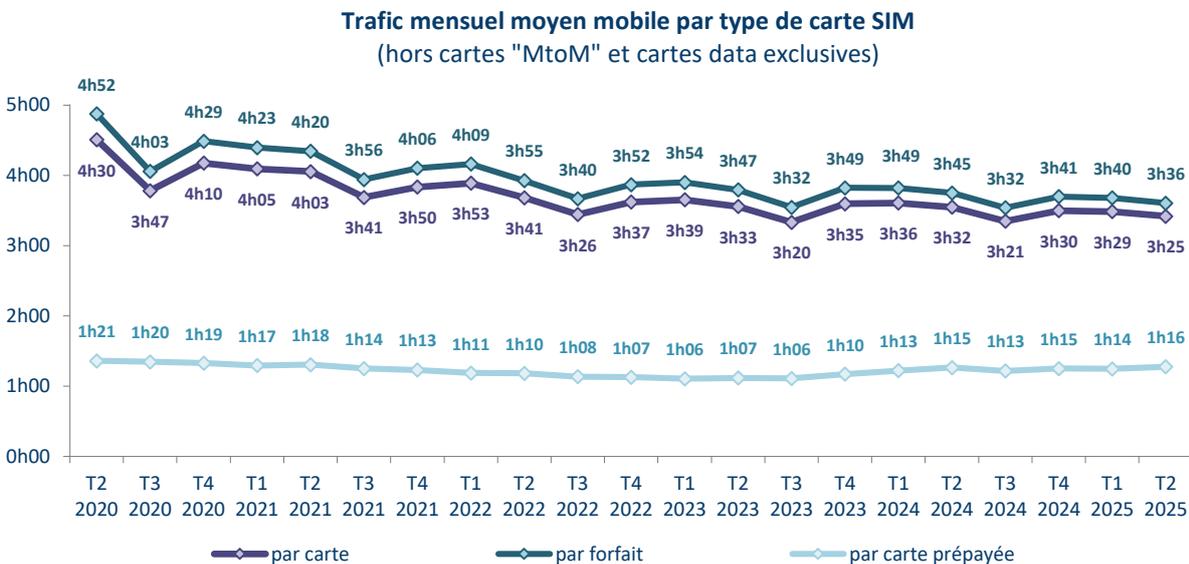
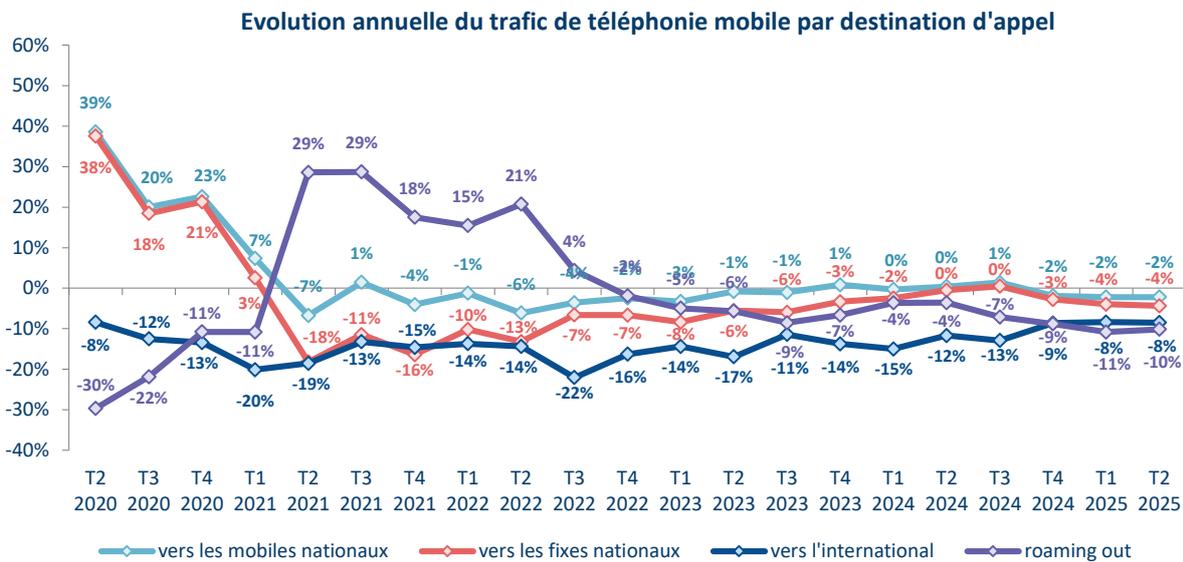
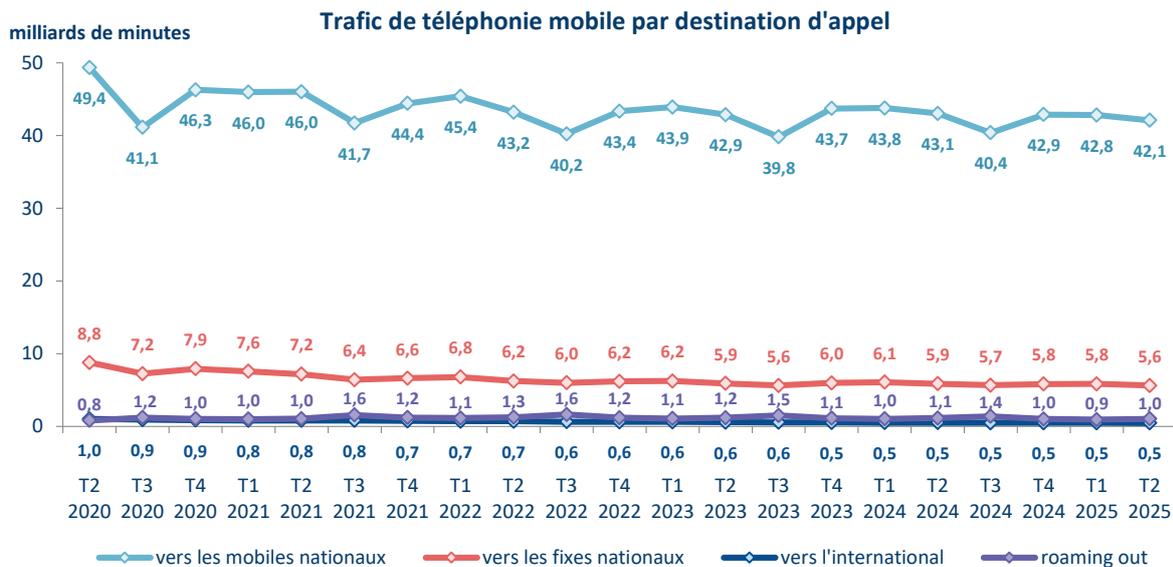
(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.

2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

Le volume de SMS et MMS s'établit à 18,4 milliards au deuxième trimestre 2025. L'usage de SMS et MMS diminue depuis 2016, notamment au profit des services de messagerie instantanée. Le recul du trafic de SMS et MMS se poursuit ainsi au deuxième trimestre 2025, avec une baisse de 22,2 %.

Le repli du nombre de SMS, engagé en fin d'année 2016, perdure au deuxième trimestre 2025. Ce repli s'était particulièrement accéléré en 2020 et au début de l'année 2021. Au deuxième trimestre 2025, le rythme de baisse s'accélère à nouveau : - 23 % en un an, contre - 11 % au deuxième trimestre 2024. La diminution du nombre de SMS provient principalement des détenteurs de forfaits (- 23,2 % en un an). La diminution du nombre de SMS émis sur le segment des cartes prépayées s'intensifie pour atteindre - 14,3 %, après une croissance de 10 % un an auparavant.

Le volume de MMS envoyés recule de - 9,3 % environ en un an pour s'établir à 1,1 milliard au deuxième trimestre 2025. Le volume de MMS représente ainsi environ 6 % des messages émis (+ 0,8 point en un an).



En moyenne, 72 SMS et 6 MMS ont été émis par mois au cours du deuxième trimestre 2025. L'usage mensuel moyen de SMS se réduit de 24 SMS chez les détenteurs de forfaits et de 6 SMS chez les utilisateurs de cartes prépayées.

Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Nombre de messages (SMS)	22 499	22 130	20 871	18 645	17 349	-22,9%
dont SMS provenant des forfaits	21 628	21 244	20 030	17 846	16 603	-23,2%
dont SMS provenant des cartes prépayées	871	886	841	800	747	-14,3%
Nombre de messages multimedias (MMS)	1 171	1 199	1 131	1 027	1 062	-9,3%
Nombre de messages émis durant le trimestre	23 670	23 329	22 002	19 672	18 412	-22,2%

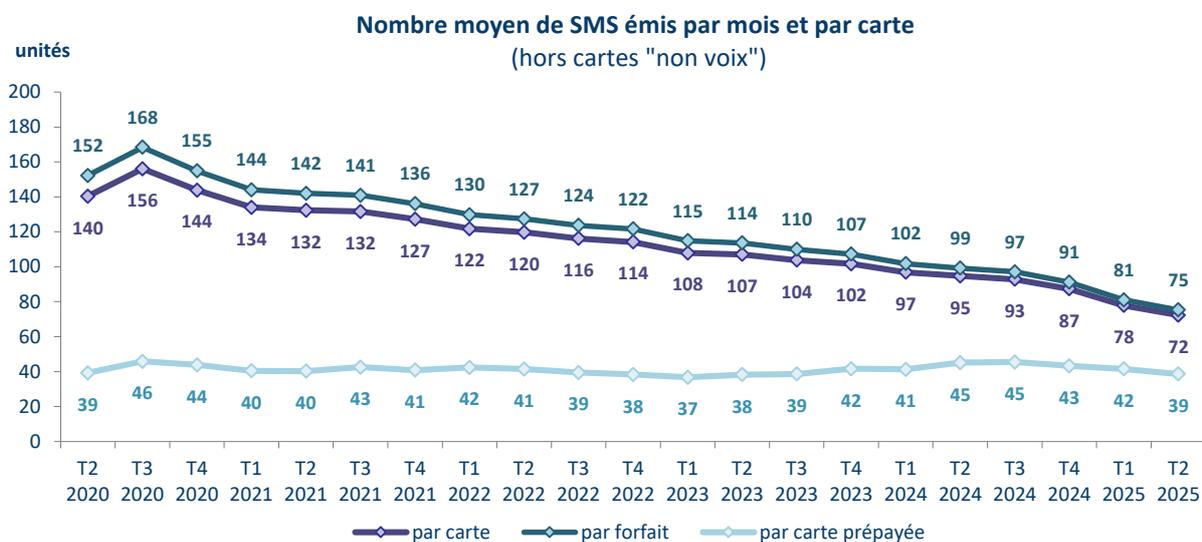
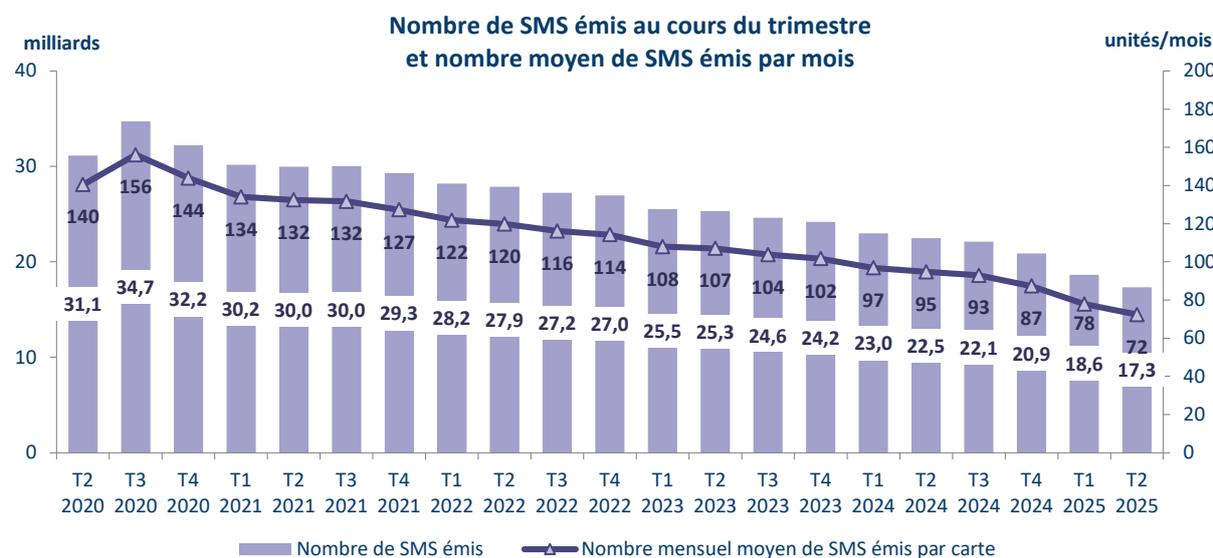
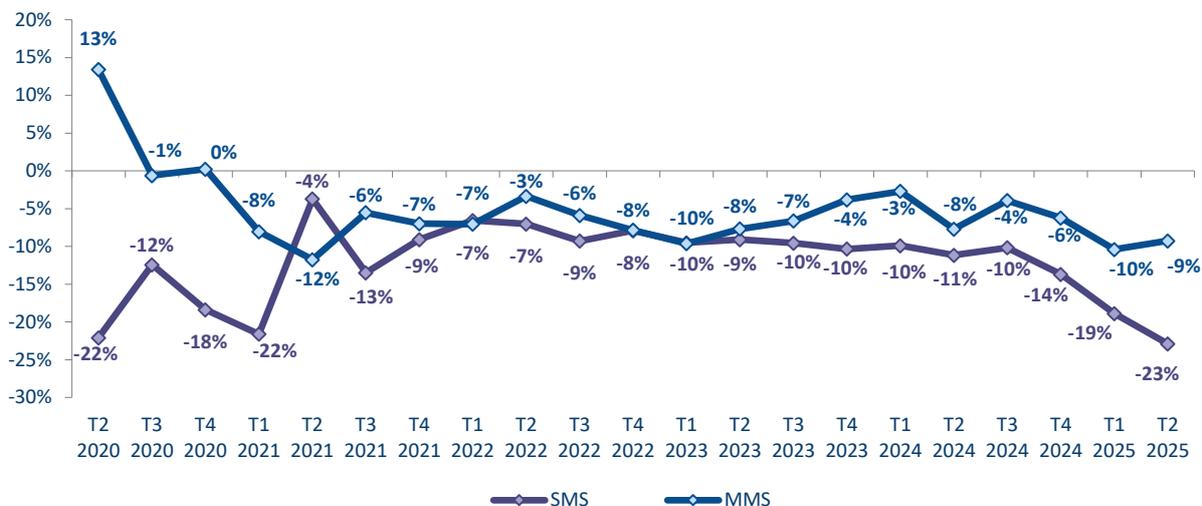
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Nombre de messages émis en moyenne par mois (en unités)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Nombre de SMS par carte SIM mobile	95	93	87	78	72	-23,7%
dont SMS provenant des forfaits	99	97	91	81	75	-24,1%
dont SMS provenant des cartes prépayées	45	45	43	42	39	-14,4%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	7	7	7	6	6	-12,1%
Nombre de messages par carte SIM mobile	100	98	92	82	77	-23,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions relatives aux cartes SIM](#).

Evolution annuelle du nombre de SMS et MMS émis



2.1.10 Le roaming out

Après une forte croissance des usages mobiles des clients en itinérance à l'étranger durant la période qui a suivi la crise sanitaire, l'utilisation de ces services diminue, à l'exception de la consommation de données.

La consommation vocale en *roaming out* est en retrait depuis le quatrième trimestre 2022, après une forte progression à la reprise des déplacements à l'étranger en 2021 (+ 29 % en un an au deuxième trimestre 2021). Au deuxième trimestre 2025, le trafic vocal en *roaming out* recule de 10 % en un an. L'usage de SMS, qui avait bondi à l'issue de la crise sanitaire (+ 42 % au deuxième trimestre 2021), a entamé un repli à partir du troisième trimestre 2023 et diminue de 25,5 % en un an au deuxième trimestre 2025. La croissance du trafic de données mobiles en *roaming out* reste, quant à elle, élevée (+ 16 % en un an au deuxième trimestre 2025), mais ralentit depuis deux ans (+ 23 % au deuxième trimestre 2024).

Parallèlement, le revenu directement attribuable aux services en *roaming out* s'élève à 113 millions d'euros au deuxième trimestre 2025. Après une chute en 2020 en raison de la crise sanitaire (- 72 % au deuxième trimestre 2020), le revenu issu des services mobiles en *roaming out* a vivement progressé à la reprise des déplacements internationaux (+ 18 % au deuxième trimestre 2021). Au deuxième trimestre 2025, il diminue de 3,7 % en un an, après une hausse de 5,2 % au deuxième trimestre 2024.

Revenus directement attribuables et volumes du roaming out	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	118	134	118	109	113	-3,7%
Trafic de communications (millions de minutes)	1 140	1 383	1 009	924	1 024	-10,2%
Nombre de SMS en roaming out (millions)	344	494	266	218	256	-25,5%
Trafic de données consommées (téraoctets)	95 300	151 638	91 164	86 704	110 391	15,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le roaming out correspond aux services d'itinérance offerts aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire.

2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

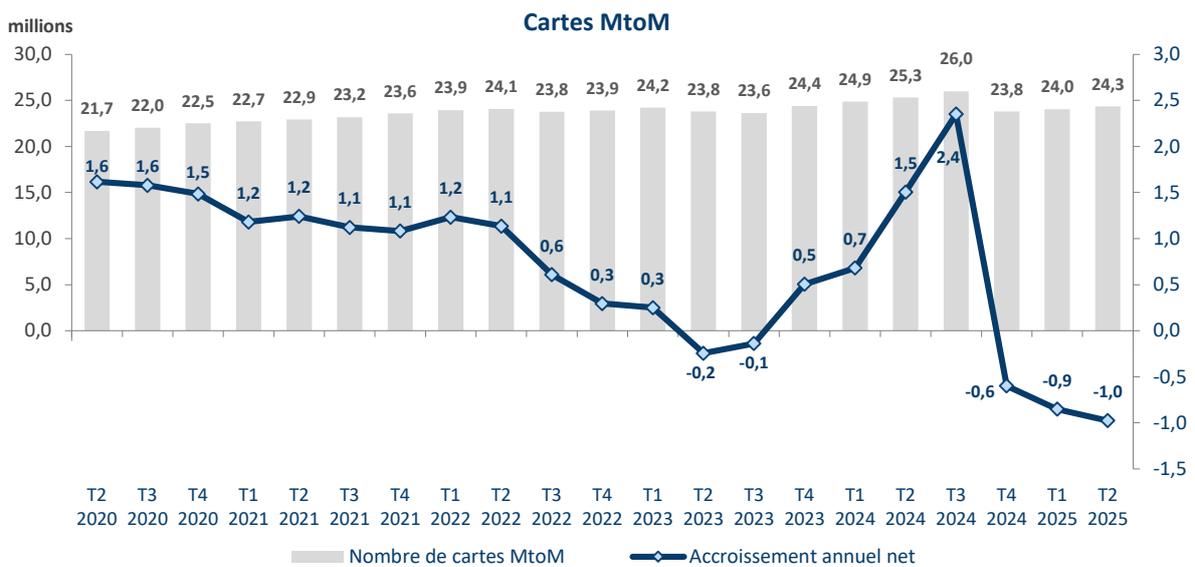
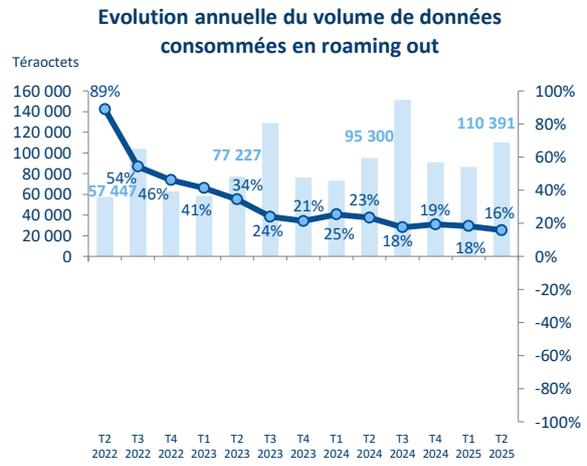
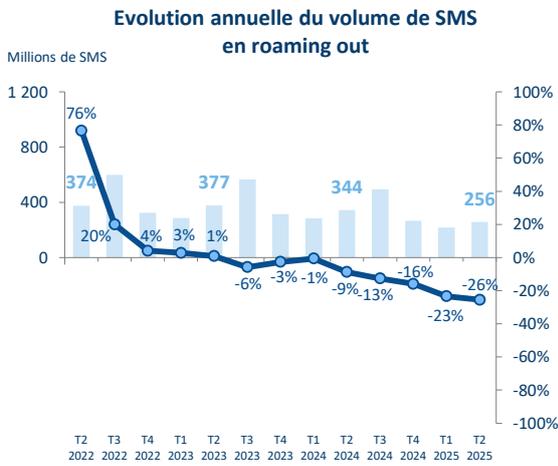
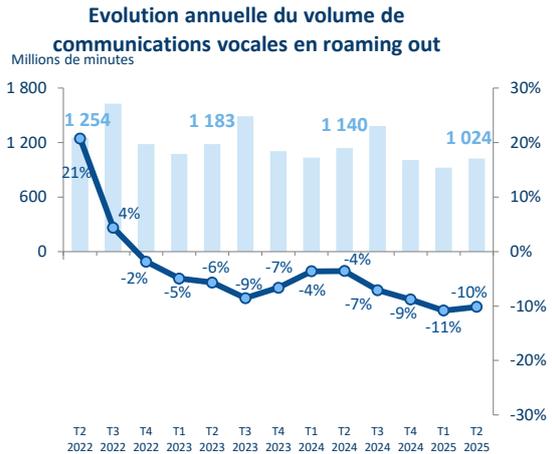
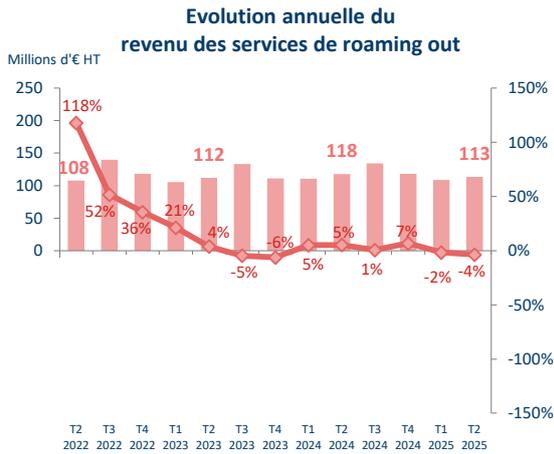
Le nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre objets connectés (cartes MtoM) s'élève à 24,3 millions au deuxième trimestre 2025. En rythme annuel, le nombre de cartes MtoM recule pour le troisième trimestre consécutif après une année de croissance, ceci en raison d'importantes résiliations de cartes au cours du quatrième trimestre 2024.

Le revenu associé recule pour s'établir à 40 millions d'euros HT. Le revenu mensuel moyen par carte MtoM s'élève à 0,5 € HT.

Objets communicants	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	40	41	36	40	40	-1,4%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	25,313	25,984	23,788	24,028	24,339	-3,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.



3 Les services spéciaux

Le revenu issu de l'usage de services spéciaux au départ des réseaux fixes et mobiles (services vocaux, de données, de renseignements) s'élève à 151 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2025. Il diminue depuis le début de l'année 2012 (- 6 % ce trimestre), en raison de la baisse des usages vocaux, mais également des différentes réformes sur la tarification des services à valeur ajoutée (SVA).

Les services de données mobiles (votes lors d'émissions TV par exemple) représentent 61 % du revenu total des services spéciaux, soit 97 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2025. Seul revenu des services spéciaux en croissance (+ 1 % en un an), sa proportion dans le revenu total des services à valeur ajoutée progresse chaque trimestre : + 4 points en un an au deuxième trimestre 2025.

En revanche, le revenu issu de la consommation vocale de services spéciaux depuis les réseaux mobiles et fixes, 57 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2025, est en recul constant depuis 2017 (- 15 % en un an ce trimestre). Cette tendance s'explique notamment par le recul des appels vers les numéros surtaxés. Le volume total de communications depuis les mobiles avait augmenté jusqu'en 2022, et plus particulièrement en 2020 au cœur de la crise sanitaire (+ 14 % en un an). Depuis le milieu de l'année 2023, la tendance à la baisse de la consommation vocale depuis les mobiles se poursuit chaque trimestre (- 7 % au deuxième trimestre 2025). Parallèlement, le volume de communications vocales depuis les réseaux fixes diminue depuis plus de quinze ans. Cette baisse s'est accentuée au milieu de l'année 2023 jusqu'à atteindre - 22 % en 2024 ; elle ralentit depuis mais reste importante, avec - 16 % en un an au deuxième trimestre 2025 après - 14 % au premier trimestre 2025.

Au total, le volume de communications vocales fixes et mobiles vers les services spéciaux s'élève à 819 millions au deuxième trimestre 2025. Il diminue depuis plus de quinze ans (- 10 % en un an ce trimestre), à l'exception de l'année 2020 lors de la crise sanitaire (+ 2 % en 2020).

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Services vocaux	67	65	63	63	57	-14,9%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	32	31	30	29	25	-20,4%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	35	34	34	34	32	-9,9%
Services de données	91	93	96	97	92	1,4%
Services de renseignements (opérateurs attributaires de N°)	2	2	2	2	1	-31,5%
Revenus des services à valeur ajoutée	160	160	161	161	151	-5,8%

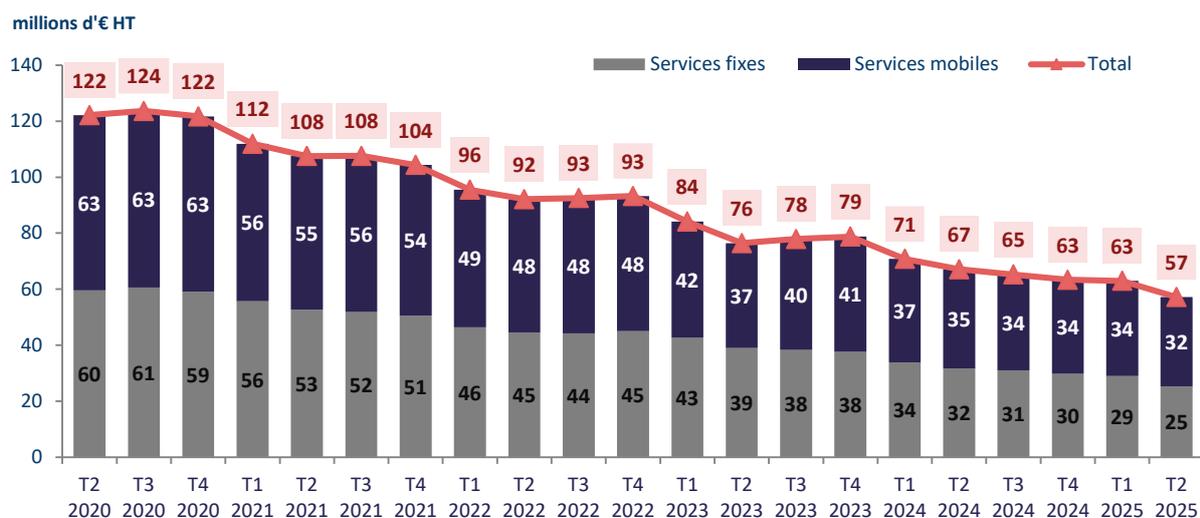
Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Au départ des clients des opérateurs fixes	316	305	306	302	265	-16,2%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	594	605	604	600	554	-6,7%
Trafic total	909	911	909	902	819	-10,0%

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Nombre d'appels	1	1	1	1	1	-6,8%

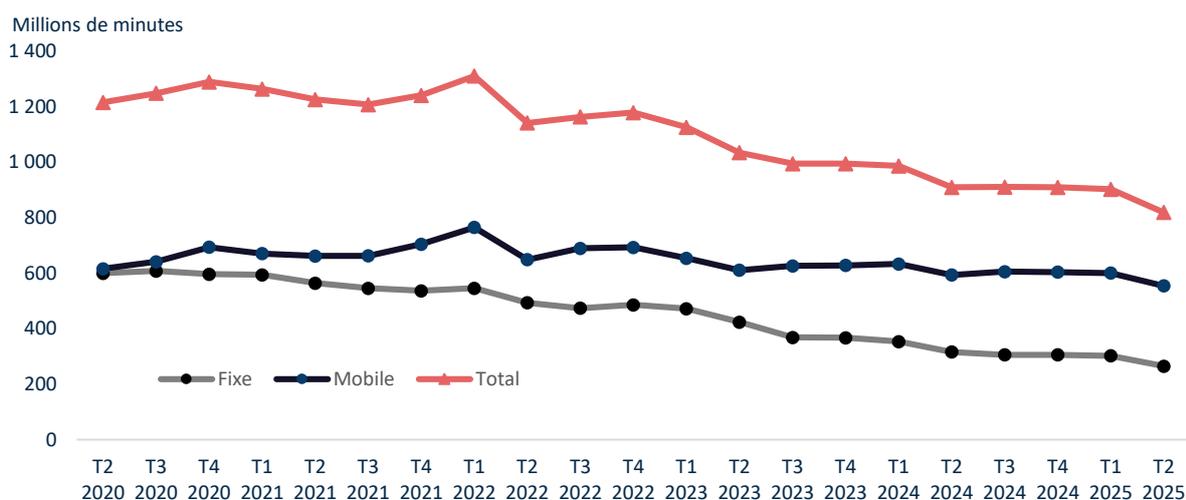
Notes :

- Sont considérés comme services de renseignements, les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212) ;
- De nouveaux plafonds tarifaires pour les numéros de renseignements téléphoniques à tarification surtaxée sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2021. Pour plus d'informations, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).

Revenus des services vocaux à valeur ajoutée



Communications vocales à destination des services à valeur ajoutée



Notes :

- Depuis le 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux sont nouvellement définis. Pour plus de précisions, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).
- L'article 28 de la loi n°2018-727 dispose qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1^o de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2^o du même article L. 100-3. »

4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Hébergement et de gestion de centres d'appels	70	72	73	71	71	1,7%

4.2 Les terminaux et équipements

Le revenu lié à la vente et à la location de terminaux fixes et mobiles s'élève à 984 euros HT au deuxième trimestre 2025. Ce revenu avait été affecté par la crise sanitaire, en particulier au deuxième trimestre 2020, avec un recul de 18 % en un an. Il avait toutefois retrouvé, dès 2021, un niveau proche de 2019. En 2023, le revenu lié à la vente des terminaux par les opérateurs avait atteint un niveau historiquement élevé avec une hausse de près de 6 % au deuxième semestre 2023. Au deuxième trimestre 2025, ce revenu progresse de 2,5 % en un an après deux trimestres de recul.

Le revenu lié à l'activité mobile, qui représente, au deuxième trimestre 2025, 79 % du revenu global de la vente et de la location de terminaux, s'établit à 777 millions d'euros HT. Le revenu de la vente et de la location des terminaux mobiles a été affecté par la crise sanitaire en 2020 (jusqu'à - 21 % au deuxième trimestre 2020) avant de croître vivement en 2021 (jusqu'à + 20 % au deuxième trimestre 2021). Ce revenu est en hausse après deux trimestres de recul (+ 3,7 % en un an au deuxième trimestre 2025 et environ - 3 % les deux trimestres précédents).

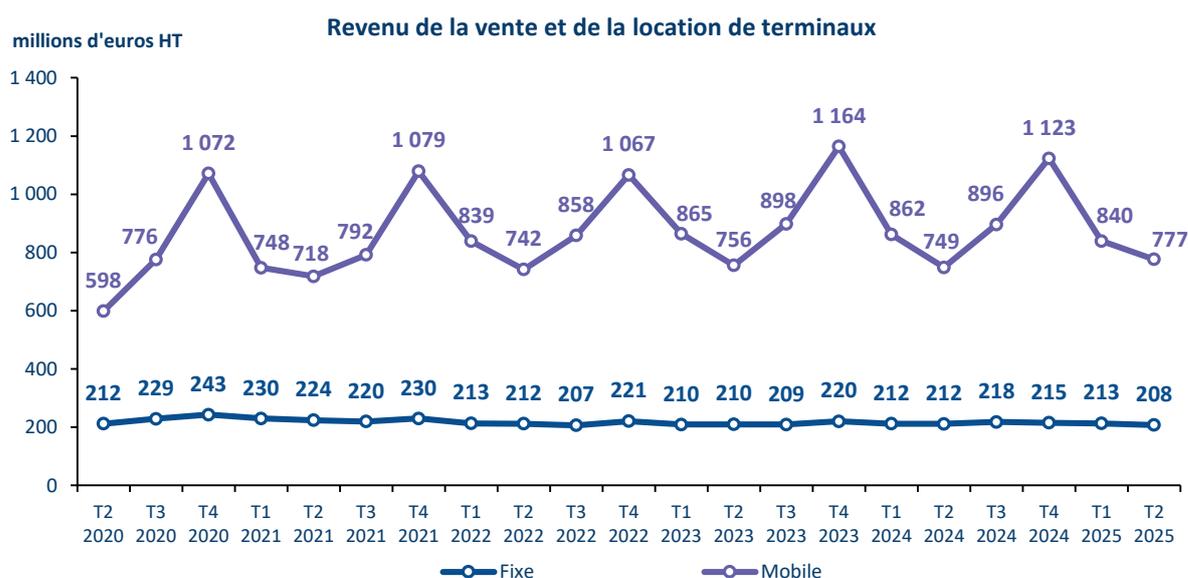
Le revenu lié à la vente et à la location des box, décodeurs, et autres équipements fixes s'élève à 208 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2025. Après une progression de 4 % en un an sur l'ensemble de l'année 2024, ce revenu a connu une légère progression de 0,5 % en un an au premier trimestre 2025, avant d'enregistrer un recul de près de 2 % en un an au cours du deuxième trimestre.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	212	218	215	213	208	-1,8%
Liés à l'activité mobile	749	896	1 123	840	777	3,7%
Terminaux et équipements	960	1 114	1 338	1 053	984	2,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Le revenu provenant de la vente de terminaux inclut les commissions aux distributeurs.
- La norme comptable IFRS 15, appliquée à partir du 1er janvier 2018, a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, voir en annexe : [Changements liés à la norme IFRS](#)).



5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

Le revenu issu des prestations d'interconnexion et d'accès entre opérateurs des réseaux fixes et mobiles s'élève à 1,9 milliard d'euros au deuxième trimestre 2025. Après une année de croissance continue, ce revenu enregistre une baisse depuis la fin de l'année 2023. Ce recul s'explique par le ralentissement de la croissance des revenus des services fixes, en particulier sur le marché de l'accès en fibre optique, ainsi que par la diminution des recettes des services mobiles.

Les recettes des services mobiles diminuent depuis 2018. Ce recul s'est accéléré au début de l'année 2020 en raison de la baisse d'une partie des usages couplée à une baisse des tarifs de terminaison d'appel mobile chaque année depuis 2021. Le marché de gros mobile représente 18 % du revenu total de gros des opérateurs.

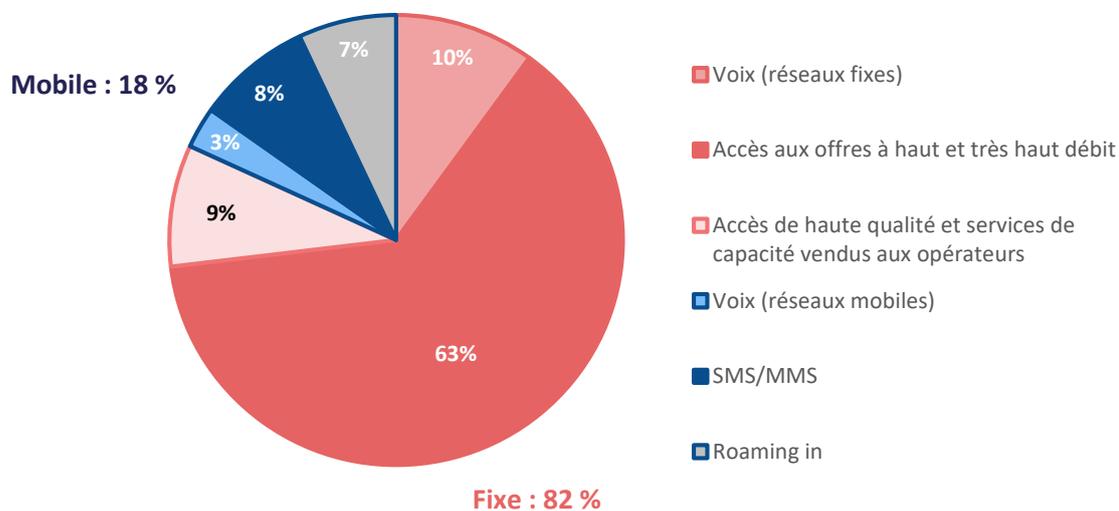
Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Opérateurs fixes	1 789	1 637	1 732	1 653	1 584	-11,5%
Opérateurs mobiles	407	463	390	309	351	-13,7%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	2 196	2 100	2 122	1 963	1 936	-11,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.
- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend inapproprié un rapprochement entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen. Par exemple, les revenus d'interconnexion incluent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs.
- Définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs
1,9 milliard d'euros au deuxième trimestre 2025



5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes

Le revenu issu des prestations fournies sur les réseaux fixes (téléphonie et internet) s'élève, au deuxième trimestre 2025, à 1,6 milliard d'euros. Ce revenu diminue pour le quatrième trimestre consécutif (- 11 % en un an au deuxième trimestre 2025) après une progression quasi continue depuis la fin de l'année 2019.

Au deuxième trimestre 2025, le revenu total issu de la vente d'accès internet à haut et très haut débit, le plus gros poste de revenu du marché de gros sur les réseaux fixes, représente 1,4 milliard d'euros. Ce revenu a connu une croissance soutenue depuis 2017 marquée par des hausses exceptionnelles (+ 35 % en un an au troisième trimestre 2020, + 23 % au quatrième trimestre 2022), principalement grâce à d'importants cofinancements sur le réseau FttH. Toutefois, cette dynamique ralentit progressivement.

En effet, ce revenu fluctue sous l'effet des variations du revenu des accès FttH et des cofinancements sur ces accès, mais aussi du recul du revenu lié aux prestations généralistes sur réseau cuivre. Le revenu issu du réseau cuivre (dégrouper et bitstream) et autres technologies (cartes SIM 4G/5G, câble, etc.), 204 millions d'euros au deuxième trimestre 2025, diminue de 26 % en un an au deuxième trimestre 2025 après - 18 % un an auparavant. Ce repli s'explique par la baisse du nombre de lignes cuivre DSL associées, qui se poursuit depuis plus de sept ans (- 34 % en un an au deuxième trimestre 2025). Parallèlement, le revenu de gros des accès passifs et généralistes en fibre optique, qui augmentait sans discontinuer, diminue de près de 6 % en un an, en lien avec la baisse du revenu issu du cofinancement (- 22 % en un an ce trimestre contre + 22 % un an auparavant), et avec la moindre croissance du revenu des accès passifs (+ 1 % en un an ce trimestre contre + 28 % un an plus tôt).

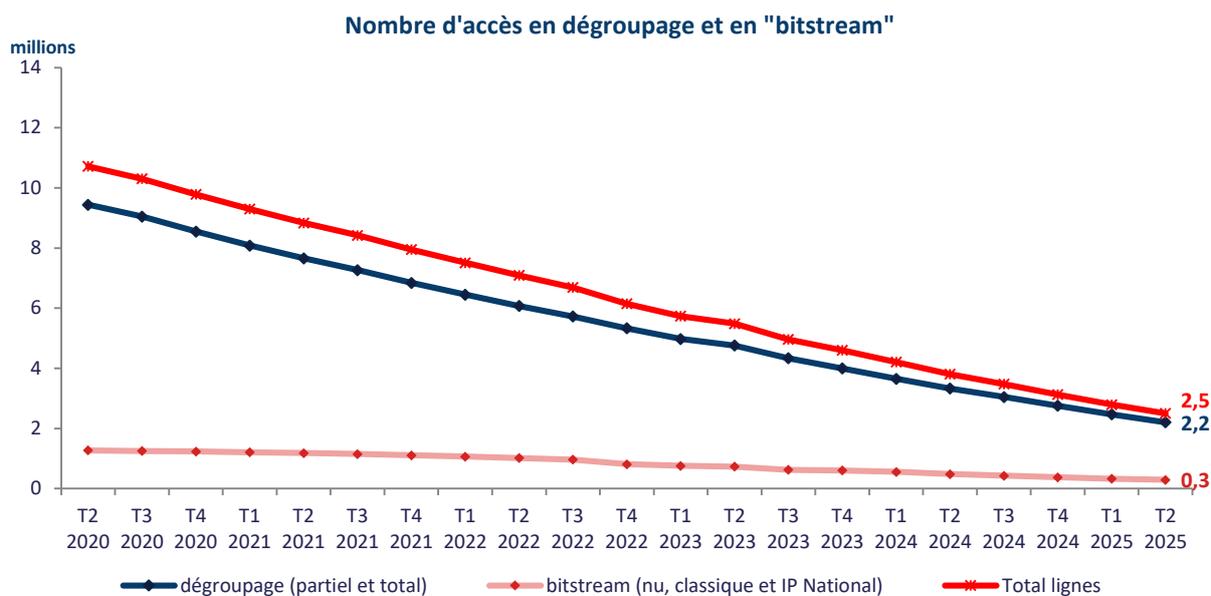
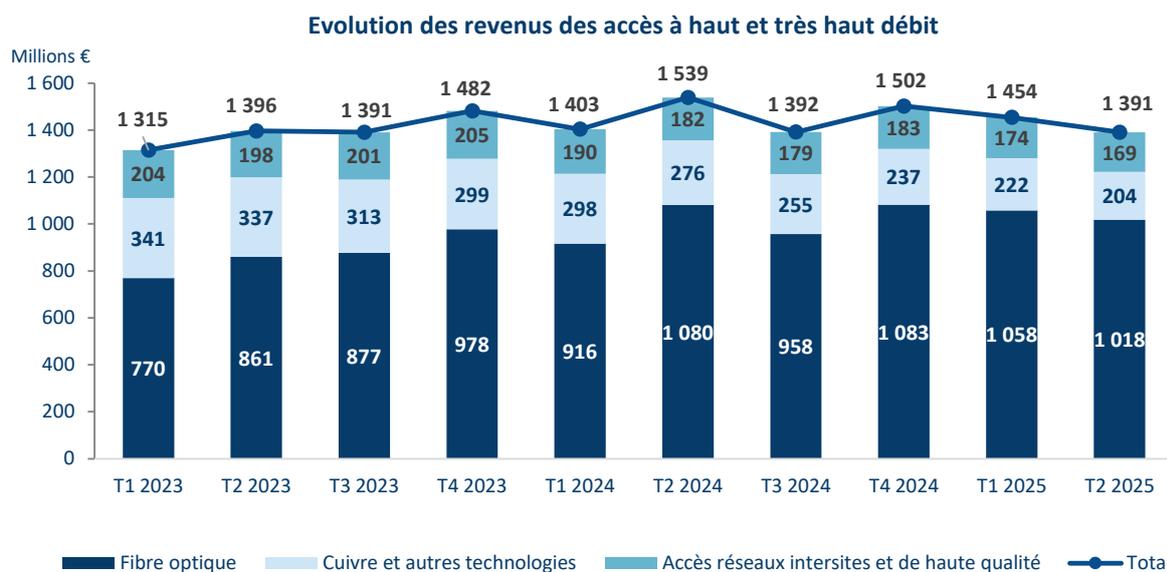
La dernière composante de ce revenu concerne la vente des accès passifs ou activés de haute qualité et réseaux intersites aux opérateurs. Les offres correspondantes, destinées uniquement aux entreprises, incluent notamment des services à valeur ajoutée en termes de fonctionnalités, de performance et/ou de qualité de service. Le revenu des accès de haute qualité et « réseaux intersites » atteint 169 millions d'euros, représentant 12 % du revenu de l'accès sur le marché de gros. Ce revenu avait connu une croissance quasi continue depuis 2019, à l'exception de l'année 2022 (- 5 % en moyenne sur l'année). Cependant, depuis le début de l'année 2024, le revenu issu de la vente des accès de haute qualité et « réseaux intersites » diminue à nouveau : - 8 % en un an au premier semestre 2025, - 9 % sur l'ensemble de l'année 2024, après + 7 % en 2023.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès sur les réseaux fixes (en millions d'euros)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Total revenus d'accès et réseaux intersites	1 539	1 392	1 502	1 454	1 391	-9,6%
dont Internet à haut et très haut débit (dégrouper, bitstream, très haut débit)	1 357	1 213	1 320	1 280	1 221	-10,0%
dont accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	182	179	183	174	169	-7,1%
Total revenus du service téléphonique	251	246	229	200	194	-22,7%
Ensemble des revenus des services d'interconnexion fixe	1 789	1 637	1 732	1 653	1 584	-11,5%

Revenus des services d'accès et réseaux intersites (millions d'euros)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Internet à haut et très haut débit	1 357	1 213	1 320	1 280	1 221	-10,0%
dont fibre optique (accès passifs et activés généralistes)	1 080	958	1 083	1 058	1 018	-5,8%
dont cuivre (dégrouper et bitstream) et autres technologies	276	255	237	222	204	-26,2%
Accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	182	179	183	174	169	-7,1%
Total revenus d'accès internet et réseaux intersites (marché de gros)	1 539	1 392	1 502	1 454	1 391	-9,6%

Parc d'accès en dégroupage et en "bitstream" (hors DSLE) (en millions)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Nombre de lignes totalement et partiellement dégroupées	3,327	3,049	2,755	2,468	2,207	-33,7%
Nombre de lignes en "bitstream" (nu, classique et IP National)	0,480	0,427	0,374	0,327	0,293	-39,0%
Nombre de lignes dégroupées et en "bitstream"	3,807	3,476	3,129	2,795	2,499	-34,4%

Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements/>



Enfin, le montant des prestations liées au service téléphonique fixe, 194 millions d'euros au deuxième trimestre 2025, continue de diminuer (- 23 % en un an) au rythme du trafic d'interconnexion. Le trafic

d'interconnexion (10,3 milliards de minutes) diminue depuis plus de dix ans (- 25 % au deuxième trimestre 2025), à l'exception de l'année 2020 où il avait progressé de + 8 % en un an en raison de l'augmentation du trafic vocal sur le marché de détail.

Service téléphonique (yc vGA)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Revenus (millions d'euros)	251	246	229	200	194	-22,7%
Trafic (millions de minutes)	13 668	13 253	12 557	11 224	10 317	-24,5%

Note : définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles

Le revenu des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles s'établit à 351 millions d'euros au deuxième trimestre 2025. En baisse depuis le deuxième trimestre 2020, il décroît de 13,7 % en un an au deuxième trimestre 2025.

Le repli de ce revenu s'explique principalement par la baisse du revenu de la terminaison d'appel SMS et MMS (- 24 % en un an), qui diminue à un rythme proche de celui du volume associé. Ce revenu (159 millions d'euros au deuxième trimestre 2025) reste néanmoins supérieur à celui du *roaming in* (135 millions d'euros HT) et de la terminaison d'appel vocal (57 millions d'euros HT). Le revenu généré par la terminaison d'appel vocal diminue de 8 % en un an au deuxième trimestre 2025. Au deuxième trimestre 2024, ce revenu avait chuté de 50% en un an, en raison de la révision du plafond tarifaire de la terminaison d'appel mobile, qui est passé de 0,4 à 0,2 cts €/mn au 1^{er} janvier 2024 (- 50 %). Au deuxième trimestre 2025, ce revenu retrouve un rythme de baisse proche du trafic vocal associé (- 10 % en un an).

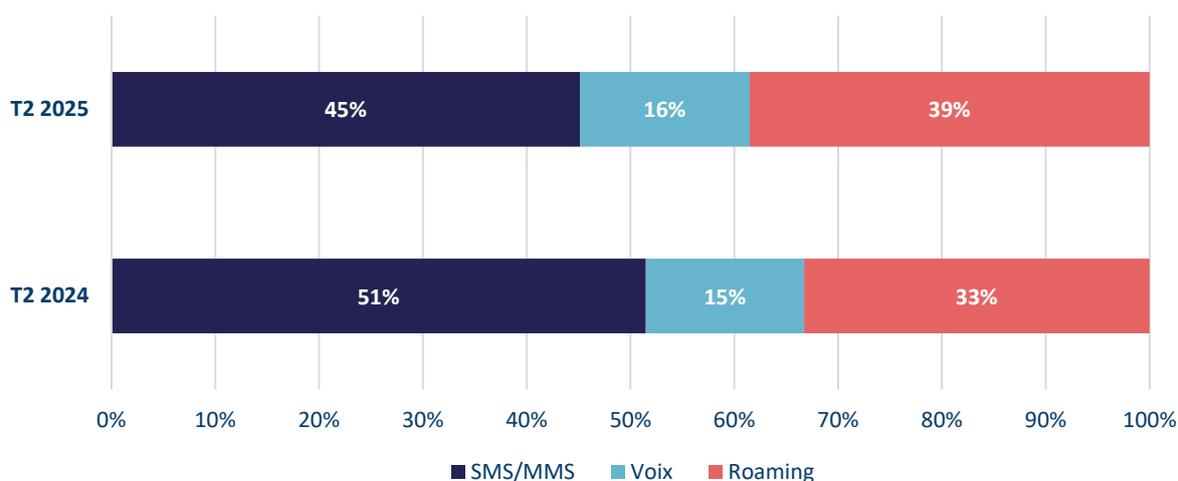
Le revenu des services de *roaming in*, proposés par les opérateurs nationaux aux clients des opérateurs étrangers en itinérance en France, se stabilise, après trois années de croissance liées à la reprise des déplacements à l'international. Cette phase de croissance du revenu avait succédé à une période de forte baisse en 2020. Au deuxième trimestre 2025, les recettes de ces services s'établissent à 135 millions d'euros HT.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles (en millions d'euros)	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Terminaisons d'appel nationale et internationale	62	58	60	59	57	-7,6%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	210	206	188	160	159	-24,3%
Roaming in	135	199	143	90	135	-0,1%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	407	463	390	309	351	-13,7%

Trafics des services d'interconnexion des opérateurs mobiles	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Trafic (en millions de minutes)	29 696	28 164	28 684	28 209	26 791	-9,8%
SMS entrants (en millions d'unités)	14 668	14 523	13 658	11 563	11 245	-23,3%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles



5.4 Le trafic en *roaming in* des opérateurs mobiles

Après avoir chuté en 2020 à la suite des restrictions de déplacements à l'étranger pendant la crise sanitaire, les usages en *roaming in* ont progressé à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Au deuxième trimestre 2025, seul le trafic de données en *roaming in* continue de progresser.

La consommation vocale en *roaming in* s'élève à 870 milliards de minutes au deuxième trimestre 2025. Elle décroît depuis le premier trimestre 2023, et le recul s'intensifie pratiquement chaque trimestre (- 23 % en un an au deuxième trimestre 2025).

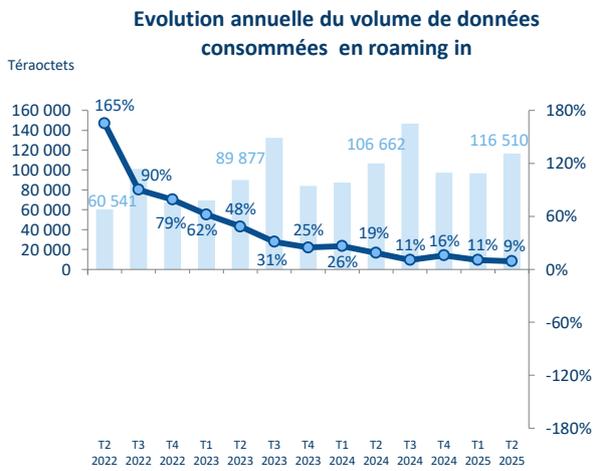
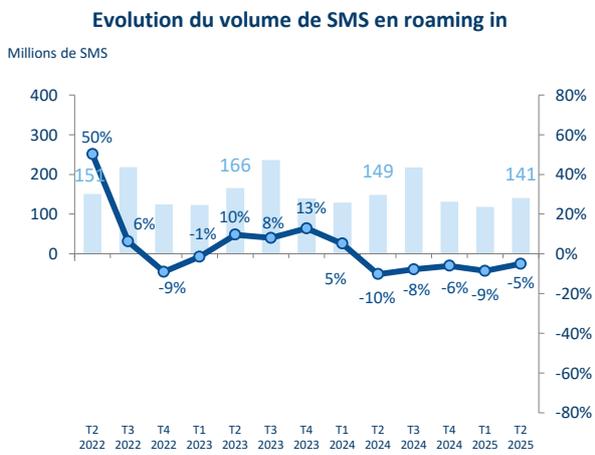
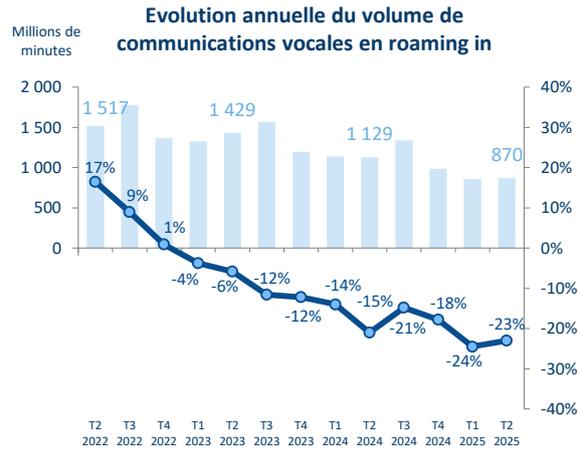
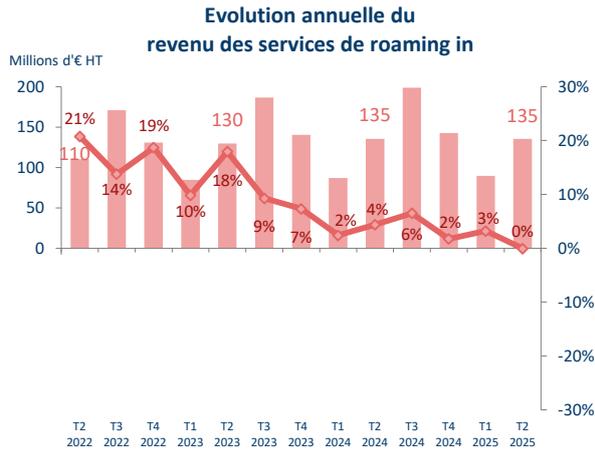
Le volume de SMS émis en *roaming in* atteint 141 millions au deuxième trimestre 2025. Ce trafic est en baisse depuis un an (- 5 % en un an au deuxième trimestre 2025), après avoir enregistré une année de hausse.

La consommation de données mobiles en *roaming in* s'établit à 116 000 téraoctets au deuxième trimestre 2025. Le trafic de données mobiles en *roaming in* s'était fortement contracté en période de crise sanitaire (jusqu'à - 42 % au deuxième trimestre 2020) avant de progresser à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Le trafic continue de progresser nettement quatre ans après la reprise des déplacements à l'étranger, à un rythme cependant moins soutenu que celui des années précédentes (+ 9 % au deuxième trimestre 2025, contre + 19 % un an auparavant).

Trafic de <i>roaming in</i> des opérateurs mobiles	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	Variation T2 25/T2 24
Communications vocales (en millions de minutes)	1 129	1 338	984	861	870	-23,0%
Trafic de SMS (en millions)	149	218	132	118	141	-5,0%
Consommation de données (en téraoctets)	106 662	146 573	97 473	96 837	116 510	9,2%

Note :

- Le « *roaming in* » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des versements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.
- Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total. Cf. l'évolution des tarifs du *roaming in* en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).



6 Annexe : précisions et définitions

Cette publication s'inscrit dans le cadre des compétences confiées à l'Arcep par le législateur⁸. Elle a pour objectif principal d'assurer l'information de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principaux segments du marché des communications électroniques. Pour ce faire, l'Arcep collecte trimestriellement des données auprès des opérateurs de communications électroniques. Créé en 2000, cet observatoire publie des indicateurs agrégés de revenu, de nombre d'abonnés et d'usage des utilisateurs des services sur les réseaux fixes et mobiles. Parmi ces indicateurs figurent, par exemple, le revenu des opérateurs sur les marchés de détail et de gros, le nombre d'abonnements internet en fibre optique, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G et 5G, les consommations vocales fixe et mobile, les usages de données sur réseaux mobiles ou encore les usages de SMS.

Sauf mention contraire, les indicateurs figurant dans cette publication sont en :

- millions d'unités pour les indicateurs de nombre d'abonnements ou de messages (SMS et MMS) ;
- millions d'euros courants hors taxes pour les indicateurs de revenus ;
- euros courants hors taxes pour les factures mensuelles moyennes ;
- millions de minutes pour les usages de téléphonie ;
- exaoctets pour les indicateurs relatifs au volume de données échangées sur les réseaux mobiles ou fixes ;
- gigaoctets pour les usages mensuels moyens de données.

Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux sont liés aux arrondis. Les données révisées sont indiquées en italique dans les tableaux.

6.1 Services fixes

6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par « voix sur large bande » les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit ; et par « voix sur internet » les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

⁸ Voir le cadre juridique applicable dans la décision n° 2025-0429. [Décision n° 2025-0429 de l'Arcep en date du 18 mars 2025 relative à la mise en place d'enquêtes dans le secteur relatif aux communications électroniques](#)

6.1.2 Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et l'accès à la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

L'arrêt de la commercialisation des abonnements téléphoniques analogiques est intervenu le 15 novembre 2018 en métropole et le 15 novembre 2020 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Celui des lignes numériques est intervenu le 15 novembre 2019 en métropole et le 15 novembre 2021 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. [L'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté \(RTC\) | Arcep](#)

6.1.3 Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit

Sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour

bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s, les abonnements très haut débit radio ainsi que le satellite très haut débit. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.

Les offres 4G/5G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe sont également comptabilisées dans les accès très haut débit. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G/5G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux fixes sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux très haut débit radio, qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.

Le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

Enfin, un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégrouper ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.

Par ailleurs, des ajustements ont été réalisés sur certains indicateurs avant le quatrième trimestre 2021. Ils concernent essentiellement la répartition par débit du nombre d'abonnements internet avec terminaison en câble coaxial, pour lesquels une partie des abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s a été transférée vers les abonnements dont le débit est supérieur à 100 Mbit/s.

6.1.4 Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes

La facture moyenne par ligne fixe est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- a. les revenus de la téléphonie et des cartes ;
- b. les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- c. les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- d. les revenus des services de capacité.

Parc moyen de clients du trimestre N : $[(\text{parc total de clients à la fin du trimestre N} + \text{parc total de clients à la fin du trimestre N-1}) / 2]$.

L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès à haut ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur

de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Le volume de trafic mensuel moyen RTC par abonnement (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

6.1.5 Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »

Cette rubrique correspond aux revenus annexes des fournisseurs d'accès à internet tels que l'hébergement de sites ou les revenus de la publicité en ligne. Elle intègre également les revenus des services de contenus liés aux accès à haut et très haut débit facturés par l'opérateur de communications électroniques (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique, de vidéo à la demande, de services de presse en ligne et livres numériques, etc...), dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de type « box » sont intégrées à la rubrique « vente et location de terminaux des opérateurs fixes et des fournisseurs d'accès à l'internet ».

6.2 Services mobiles

6.2.1 Définitions relatives aux cartes SIM

Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active en 2G, 4G ou 5G.

Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de voix ou de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 2G ou 3G ou 5G.

Le parc actif 5G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 5G et d'un terminal compatible. Une carte active 5G peut également être active 2G ou 3G ou 4G.

Une carte internet active est définie comme une carte ayant fait l'usage d'un service de données au cours des trois derniers mois, quel que soit le réseau mobile.

6.2.2 Revenu des services mobiles

1 Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles

est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le premier trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

2 Changements liés à la norme IFRS

Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, est affecté du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était comptabilisé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

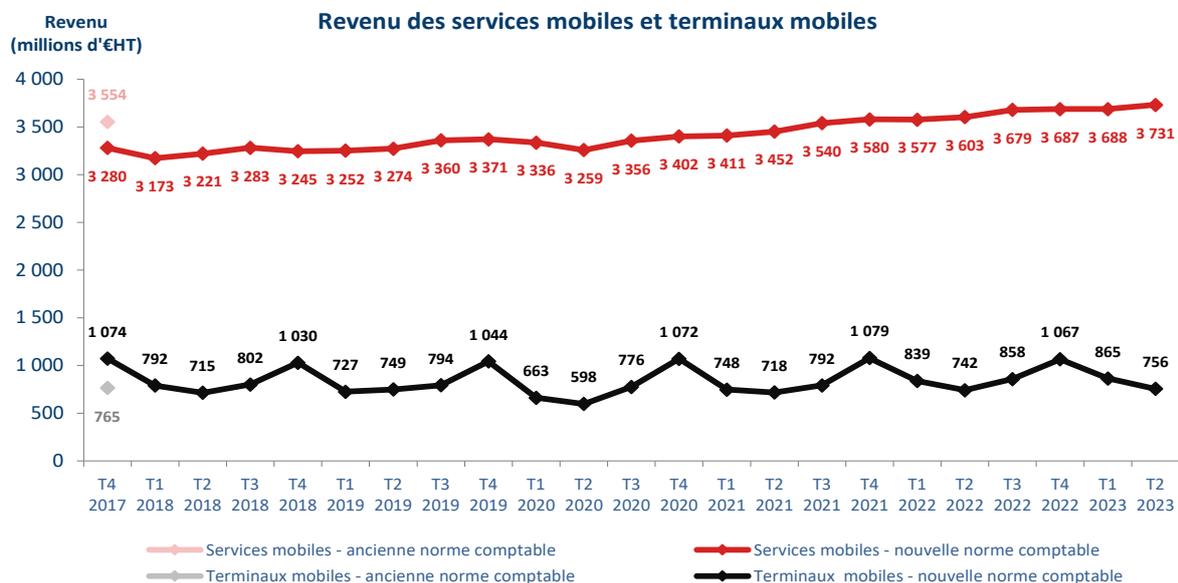
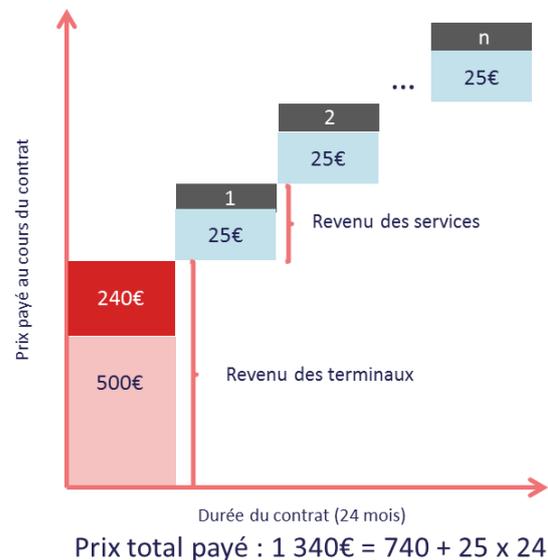
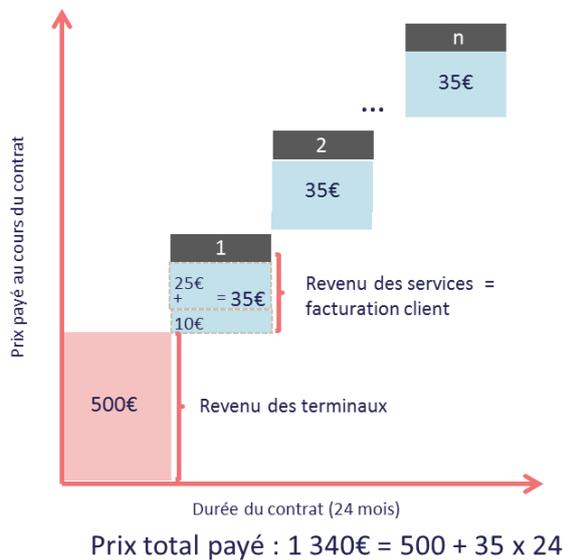
Il y a donc plusieurs effets :

- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).



Anciennes normes comptables (IAS 18)



6.2.3 Définitions des factures moyennes mobiles

Le parc moyen de cartes SIM du trimestre N : $[(\text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N} + \text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1}) / 2]$

La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris *roaming out*, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU). L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par le parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris *roaming out*) du trimestre N par le parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

Le nombre de SMS moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de SMS du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).

6.2.4 L'itinérance internationale

Le *roaming out* correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie et de données). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer à ces services d'itinérance les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne. Le *roaming in* correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

Evolution des tarifs : depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail.

A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement : + 5 c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, + 1,14 c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, + 2 c€ HT pour les SMS, de + 5 c€/Mo pour l'internet mobile.

Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe doivent correspondre aux tarifs nationaux. Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1 c€/message pour les SMS (contre 2 c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2 c€/min pour la voix (contre 50 c€/min pour

la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0 €/Go pour l'internet mobile (contre 7,7 c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-mobiles/grand-dossier-roaming.html>

6.3 Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile

Dans le cas des offres couplées fixe – mobile (offre incluant au moins un service fixe et un service mobile), le revenu des services couplés doit être alloué comme suit :

- 1 Lorsque l'offre couplée est vendue à un prix unique pour l'ensemble des services offerts, le prix de chacun des services (fixe et mobile) à considérer est celui qui aurait été appliqué au client si la brique en question était souscrite isolément. La réduction du tarif est alors appliquée au prorata de l'ensemble des services composant l'offre.
- 2 Lorsque l'offre couplée est vendue sous forme d'une réduction appliquée à un ou plusieurs services, l'opérateur comptabilisera le revenu net des remises appliquées à chaque service.
- 3 Le revenu attribuable aux services mobiles sera comptabilisé dans les recettes des services mobiles
- 4 Le revenu attribuable aux services fixes sera comptabilisé dans les recettes des services fixes.

6.4 Services à valeur ajoutée

Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. On considère ici tous les services à valeur ajoutée accessibles par le réseau fixe ou mobile, pour lesquels le tarif global comprend, d'une part, le tarif pour l'acheminement de la communication et, d'autre part, le tarif du service offert au client, ainsi que les services gratuits pour l'appelant (ou libre appel). Les services de renseignements téléphoniques sont associés aux services à valeur ajoutée.

La réforme de la tarification des appels à destination des SVA est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015. Elle a conduit à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même, cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile.

A compter du 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux ont été définis comme suit :

- 1 les numéros à tarification gratuite (numéros à dix chiffres commençant par 0800 à 0805, de tous les numéros courts à 4 chiffres commençant par 30 ou 31 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 32, 34, 36 ou 39) : numéros vers lesquels les appels ne font plus l'objet d'aucune facturation au départ des réseaux fixes ou mobiles ;
- 2 les numéros à tarification normale (numéros à dix chiffres commençant par 0806 à 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") ;
- 3 les numéros à tarification surtaxée (numéros à dix chiffres commençant par 081, 082, 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels

sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") auquel s'ajoute le prix du service défini par l'éditeur. Ces numéros permettent à des éditeurs de vendre des contenus ou des services spécifiques par voie téléphonique (prévisions météo, renseignements, achats de billets, etc.)

La décision n°2018-0881 établissant le plan de numérotation et ses règles de gestion (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/18-0881.pdf) a pour objet d'établir une version actualisée et consolidée du plan de numérotation qui rassemble l'ensemble des conditions d'utilisation et des règles de gestion applicables aux ressources en numérotation attribuées par l'Autorité. Elle élargit notamment le périmètre du plan de numérotation au plan d'identification des réseaux publics et des abonnements, au plan de signalisation sémaphore et aux codes identifiant de réseau qui faisaient, avant l'adoption de la présente décision, l'objet de décisions spécifiques.

Les décisions n° 2019-0954 et décision n° 2022-1583 modifient la décision n°2018-0881 (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/22-1583.pdf). Elles ont « pour objet de moderniser le cadre relatif à l'attribution et à l'utilisation des ressources en numérotation afin, notamment, de tenir compte de l'évolution des besoins des opérateurs et des utilisateurs finals et de répondre à certaines nouvelles problématiques rencontrées par ces acteurs ».

Les services à valeur ajoutée de type « données »

Ils ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent la facturation des SMS et MMS permettant à un client en réponse à un SMS qu'il envoie d'obtenir un contenu (téléchargement) ou de participer à un événement, par exemple, les services kiosque « Gallery », services d'alerte, de « chat », services de type météo, astrologie, téléchargement de sonneries, les votes lors d'émissions TV, etc. Les services de contenu (hors voix) facturés par l'opérateur (vidéo à la demande, presse en ligne, livres numériques par exemple) ne sont pas comptabilisés dans cette rubrique mais dans le chiffre d'affaires des services mobiles.

Les services de renseignements

La décision n°2018-0881 dispose également dans la partie 7.6.2 des motifs qu'à compter du 1^{er} août 2021, les numéros de renseignements téléphoniques ayant choisi une « tarification majorée » doivent respecter les plafonds tarifaires suivants :

Format du numéro	Tarif composante « C »	Tarif composante « S » (hors TVA)	
		Facturation à la durée	Facturation à l'acte
118 XYZ	Banalisé	$S \leq 0,667 \text{ € / minute}$	$S \leq 2,500 \text{ € / appel}$

Les anciens plafonds étaient pour mémoire de 2,5€ par appel + 2,5€ par minute.

La loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037307624/>), qui dispose à l'article 28 qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1° de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2° du même article L. 100-3. »

6.5 L'interconnexion fixe et mobile

L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement inapproprié entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes, tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

6.5.1 Interconnexion fixe

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif récurrent mensuel de l'accès total à la boucle locale et la sous boucle-locale cuivre (dégroupage total) (y compris IFER) s'élevait à 10,04 euros HT entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 décembre 2023 et à 11,27 € HT entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024. Ce montant s'élève à 11,14 euros HT depuis le 1^{er} juillet 2024 et jusqu'au 30 juin 2025. Le tarif récurrent mensuel de l'accès partagé à la boucle locale et à la sous boucle locale cuivre (dégroupage partiel) s'élève quant à lui à 1,77 euro HT par mois.

Pour plus d'informations sur le dégroupage :

- [Décision n° 2024-1105 de l'Arcep en date du 28 mai 2024 fixant le plafond du montant unitaire de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux \(IFER\) pour les mois de juillet à décembre 2024 et de janvier à juin 2025](#)
- [Décision n° 2023-2821 de l'Arcep en date du 14 décembre 2023 fixant un encadrement tarifaire pour les années 2024 et 2025 des accès à la boucle locale cuivre soumis à l'obligation d'orientation vers les coûts imposée par la décision n° 2023-2802 d'analyse du marché 1](#)
- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,07 c€ depuis le 1^{er} juillet 2021 contre 0,077 c€ depuis 2017.
- *Le bitstream* correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

6.5.2 Interconnexion mobile

- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le *roaming in*. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ 630 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2021.

- Depuis le 1^{er} janvier 2024, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,2 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,4 c€/min en 2023.
- La terminaison d'appel SMS est de 1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour plus d'informations sur les terminaisons d'appels fixes et mobiles : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/les-terminaisons-dappel.html>